

AMBASSADRICES DE L'ÉGALITÉ

**BILAN D'UNE PREMIÈRE ANNÉE
D'EXPÉRIMENTATION - 2024/2025**

Soutenu
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**toutes
et tous
égaux**

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| TABLE DES MATIÈRES | 3 |
| INTRODUCTION | 5 |
| 1. INTÉGRATION ET ÉGALITÉ | 7 |
| 1.1. <i>Le contexte</i> | 7 |
| 1.1.1. L'intégration des personnes étrangères primo-arrivantes | 7 |
| 1.1.2. L'égalité femmes-hommes en France : un état des lieux | 8 |
| 1.1.3. La situation des femmes primo-arrivantes en France | 10 |
| 1.2. <i>Le projet « Ambassadrices de l'Égalité »</i> | 11 |
| 1.2.1. Un projet né à l'intersection de deux politiques publiques... .. | 11 |
| 1.2.2. ... Et mis en place par une association d'éducation populaire | 13 |
| 2. LES ACTRICES DU PROJET..... | 14 |
| 2.1. <i>La coordination</i> | 14 |
| 2.1.1. D'un partenariat conventionnel à un travail collaboratif..... | 14 |
| 2.2. <i>Les acteur-ice-s au local</i> | 15 |
| 2.2.1. Les référentes locales de la Ligue de l'enseignement | 15 |
| 2.2.2. Les réseaux déconcentrés de l'État | 16 |
| 3. LA PRÉPARATION..... | 17 |
| 3.1. <i>La conception des contenus</i> | 17 |
| 3.1.1. L'étude des besoins | 17 |
| 3.1.2. Les explorations collaboratives | 19 |
| 3.1.3. Le travail d'ingénierie pédagogique | 19 |
| 3.2. <i>Le lancement sur le terrain</i> | 19 |
| 3.2.1. La création d'un réseau engagé dans le projet | 19 |
| 3.2.2. Le repérage des ambassadrices et des bénéficiaires potentiels | 20 |
| 4. LES AMBASSADRICES DE L'ÉGALITÉ | 21 |
| 4.1. <i>La formation</i> | 21 |
| 4.1.1. Les ambassadrices potentielles | 21 |
| 4.1.2. L'organisation de la formation | 22 |
| 4.1.3. Bilan..... | 22 |
| 4.2. <i>Les dix Ambassadrices</i> | 24 |
| 4.2.1. Le recrutement | 24 |
| 4.2.2. Leur profil | 24 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 4.2.3. | D'un groupe d'individus à un collectif | 26 |
| 4.2.4. | L'accompagnement..... | 27 |
| 4.2.5. | La montée en compétence des Ambassadrices..... | 27 |
| 4.2.6. | L'impact positif du projet sur leur parcours | 29 |
| 5. | LES ATELIERS CLEF..... | 31 |
| 5.1. | <i>Le déroulé des ateliers CLEF</i> | 31 |
| 5.2. | <i>Les supports pédagogiques</i> | 33 |
| 5.2.1. | Les supports des ambassadrices | 33 |
| 5.2.2. | Le cahier des participant·e·s | 34 |
| 5.3. | <i>L'organisation des ateliers</i> | 34 |
| 5.3.1. | Une course contre la montre | 34 |
| 5.3.2. | Lever les freins à la participation | 35 |
| 5.4. | <i>Le profil des bénéficiaires</i> | 38 |
| 5.4.1. | Le total des bénéficiaires | 38 |
| 5.4.2. | Le questionnaire d'étude statistique..... | 39 |
| 5.4.3. | Les résultats de l'étude..... | 40 |
| 5.5. | <i>Bilan</i> | 44 |
| 5.5.1. | L'avis des référentes | 44 |
| 5.5.2. | L'avis des bénéficiaires | 45 |
| 5.5.3. | L'avis des Ambassadrices | 47 |
| 6. | CONCLUSION DE L'ANNÉE ET SUITES..... | 48 |
| 6.1. | <i>La Semaine de l'intégration</i> | 48 |
| 6.1.1. | Table ronde sur les actions de pair à pair | 48 |
| 6.1.2. | Remise des attestations d'engagement aux Ambassadrices | 49 |
| 6.2. | <i>Les suites du projet</i> | 50 |
| | GLOSSAIRE | 51 |
| | CONTRIBUTEUR·ICE·S..... | 53 |
| | ANNEXES..... | 55 |

INTRODUCTION

Le **projet Ambassadrices de l'Égalité (PAE)** s'inscrit à la croisée de deux enjeux majeurs de la cohésion sociale : **l'intégration des personnes étrangères primo-arrivantes** et **la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes**. Si l'égalité constitue un principe fondamental de la République française, sa traduction concrète dans les parcours de vie demeure inégale, en particulier pour les publics les plus exposés aux discriminations et aux freins d'accès aux droits. Les personnes primo-arrivantes, et plus spécifiquement les femmes, peuvent cumuler des obstacles linguistiques, administratifs, sociaux et culturels qui limitent leur accès à l'information, leur autonomie et leur capacité à faire valoir leurs droits.

Dans ce contexte, **l'information et la sensibilisation à l'égalité femmes-hommes constituent un levier essentiel d'émancipation, de prévention des violences et de participation citoyenne**. Si le parcours d'intégration républicaine prévoit une première approche de ces enjeux à travers la formation civique, les besoins identifiés sur le terrain montrent l'intérêt de proposer des espaces complémentaires, plus interactifs, adaptés aux réalités vécues par les personnes concernées et favorisant l'expression, le dialogue et la compréhension mutuelle.

C'est dans cette perspective qu'est né le projet Ambassadrices de l'Égalité, porté par la Ligue de l'enseignement dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt du Gouvernement. Expérimenté en 2025 dans cinq départements (Corrèze, Dordogne, Isère, Nièvre et Haute-Savoie), le projet repose sur un objectif fort : sensibiliser des personnes étrangères primo-arrivantes à l'égalité entre les femmes et les hommes par l'intervention de pairs. Pour ce faire, **dix Ambassadrices de l'Égalité** ont été formées et accompagnées pour animer **les ateliers CLEF (Cultiver l'Égalité en France)** : des femmes immigrées, anciennement primo-arrivantes. Cette approche par les pairs vise à faciliter la transmission des informations, à renforcer la confiance, à valoriser les compétences des ambassadrices et à créer des espaces de dialogue interculturel favorables à l'appropriation des droits et des valeurs d'égalité. Conçus selon les **principes de l'éducation populaire**^{*1}, ces ateliers s'appuient sur des méthodes participatives, accessibles et adaptées à des publics aux parcours linguistiques et scolaires diversifiés.

Le présent document propose un **bilan qualitatif et analytique de cette première année d'expérimentation** du projet Ambassadrices de l'Égalité. Il vise à retracer la genèse du projet, à décrire ses modalités de mise en œuvre, à analyser les effets observés tant pour les bénéficiaires que pour les ambassadrices et les partenaires, et à identifier les enseignements et pistes d'amélioration pour d'éventuels prolongements. Il s'adresse à l'ensemble des acteur·ice·s institutionnel·le·s, associatif·ve·s et professionnel·le·s intéressé·e·s par les enjeux d'intégration, d'égalité, d'éducation populaire et de participation citoyenne. Il constitue à la fois un outil de

¹ Les mots indiqués d'un astérisque sont définis dans le glossaire.

mémoire du projet, un support d'analyse et un appui à la projection. Une attention particulière est portée aux dynamiques de coopération, aux conditions de réussite, aux difficultés rencontrées et aux ajustements opérés en cours de déploiement.

La première année du PAE a été une phase de conception, d'expérimentation et d'adaptation : construction des contenus pédagogiques, mobilisation des réseaux territoriaux, formation des ambassadrices, déploiement des ateliers CLEF, recueil des retours des participant-e-s et des partenaires. Elle a permis de tester un modèle innovant fondé sur les méthodes de l'éducation populaire, la transmission par les pairs et la coopération entre acteur-ice-s institutionnel-le-s et associatif-ve-s.

Le 6 octobre 2025, toutes les contributrices du projet ont été conviées au séminaire national de lancement de la 5^e édition de la Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants, organisée par la direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'Intérieur. Cet événement fut l'occasion de clôturer l'année écoulée et de présenter le travail accompli. Les dix Ambassadrices de l'Égalité ont été officiellement félicitées pour leur engagement dans le projet lors d'une remise d'attestations d'engagements par la direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN*) et le service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE*). C'est lors de cette journée que le **renouvellement du projet** fut également annoncé. Forte des enseignements de cette première expérimentation, **la dynamique Ambassadrices de l'Égalité se poursuit ainsi en 2026** dans neuf départements, avec l'ambition de consolider les acquis, d'ajuster les modalités d'intervention et d'élargir son impact. Ce bilan s'inscrit ainsi dans une logique de continuité et d'amélioration, au service d'un projet appelé à s'inscrire dans la durée.

1. INTÉGRATION ET ÉGALITÉ

1.1. Le contexte

1.1.1. L'intégration des personnes étrangères primo-arrivantes

En 2024, 7,7 millions d'immigré·e·s* vivaient en France, soit 11,3 % de la population totale.² Ainsi, faciliter l'intégration des personnes étrangères vivant sur le territoire français est un enjeu de premier plan de la cohésion sociale, favorisant le vivre ensemble.

Parmi les personnes immigrées, on distingue celles et ceux que l'on appelle administrativement des « **primo-arrivant·e·s*** ». Il s'agit de toute personne étrangère ressortissante d'un pays tiers de l'Union européenne, qui dispose pour la première fois d'un titre de séjour en France, depuis moins de cinq ans, et qui souhaite s'y installer durablement.³ La loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France instaure le **contrat d'intégration républicaine (CIR*)**. Ce dernier s'inscrit dans le cadre du parcours personnalisé d'intégration républicaine du ressortissant étranger non européen admis pour la première fois au séjour en France et souhaitant s'y installer durablement. Le CIR est conclu entre l'État français et toute personne étrangère primo-arrivante. Il vise à favoriser leur intégration dans la société française et à leur permettre d'acquérir un premier socle de connaissances linguistiques et civiques, ainsi que les pratiques indispensables à leur accession à l'autonomie. Le ou la signataire s'engage à suivre des formations pour favoriser son insertion dans la société française. En 2025, 102 871 contrats d'intégration républicaine ont été signés.⁴ La formation linguistique et la formation civique permettent aux personnes étrangères de satisfaire au niveau de langue et à l'examen civique obligatoire depuis le 1er janvier 2026 si elles souhaitent obtenir une carte de résident ou une carte de séjour pluriannuelle. Le parcours d'intégration débute avec les services de **l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII*)**. D'une part, une **formation civique** d'une durée de quatre jours, obligatoire. D'autre part, une formation linguistique pouvant aller jusqu'à 600h et visant l'acquisition d'un niveau minimal de français. L'objectif du CIR est de favoriser l'intégration en France en développant l'accès aux droits et le partage des valeurs de la République.

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212#graphique-infographie>

³ De fait, ne sont pas considérés comme primo-arrivant·e·s, les étudiant·e·s étranger·e·s, les visiteurs et visiteuses, les saisonnier·e·s, les demandeurs et demandeuses d'asile (demande en cours), les étranger·e·s en situation irrégulière et les étranger·e·s ressortissant·e·s de pays membres de l'Union européenne.

⁴ Ministère de l'Intérieur - DGEF - (SDANF - DSED), 2025, <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/chiffres-de-immigration-en-france/integration-et-acces-a-nationalite-francaise-pour-lannee-2025>

1.1.2. L'égalité femmes-hommes en France : un état des lieux

En France, les inégalités entre les femmes et les hommes ont nettement reculé, mais **l'égalité réelle reste encore inachevée**. La majorité de la population soutient désormais l'égalité des droits et l'indépendance professionnelle des femmes. Cependant, **les stéréotypes de genre restent puissants**. Une partie importante de la société continue d'associer certains métiers, comportements ou qualités à un sexe plutôt qu'à l'autre. Ces représentations façonnent encore les choix d'orientation, les trajectoires professionnelles et les rapports sociaux.

Sur le plan éducatif, les filles réussissent globalement mieux que les garçons : elles quittent moins souvent le système scolaire sans diplôme et sont désormais majoritaires dans l'enseignement supérieur⁵. Pourtant, les orientations restent très genrées : les filières scientifiques, techniques ou sélectives demeurent largement masculines (à l'exception notable de la médecine), malgré une meilleure réussite des femmes dans ces disciplines. Cette **différenciation d'orientation** contribue à reproduire, plus tard, les **déséquilibres sur le marché du travail**.⁶

L'activité professionnelle des femmes a beaucoup progressé depuis les années 1970 : en 2023, 71 % des femmes âgées de 15 à 64 ans sont actives, contre 77 % des hommes⁷. Cependant, la maternité continue de peser lourdement sur leur participation à l'emploi : chez les parents de jeunes enfants, **l'écart entre mères et pères demeure considérable**. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à accéder à des postes de cadres ou de professions intellectuelles supérieures : leur part a quasiment doublé en quarante ans. Cependant, elles restent minoritaires parmi les dirigeant-e-s et dans les secteurs les plus valorisés comme le numérique ou l'ingénierie.

Les écarts de salaires se sont réduits, passant de 34 % en 1995 à 23,4 % en 2022 dans le privé⁸, mais **les différences demeurent, même à travail égal**. La parentalité joue ici un rôle décisif : la naissance d'un enfant entraîne une baisse durable du salaire horaire des mères, alors que celui des pères reste stable, voire progresse. Ces **inégalités professionnelles** se répercutent à la retraite : si les écarts de pension se réduisent (38 % d'écart pour les pensions directes en 2022 contre 50 % en 2004), les femmes continuent de percevoir des retraites nettement inférieures. Ce phénomène s'explique par leurs carrières plus discontinues et les temps partiels plus fréquents.

⁵ Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, *Chiffres-clés : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – Édition 2024*, 2025, p. 63. <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/chiffres-cles-vers-egalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-edition-2024>

⁶ *Ibid*, p. 66.

⁷ *Ibid*, p. 40.

⁸ *Ibid*, p. 41.

Dans la sphère politique, **la parité progresse lentement** : les femmes représentent près de la moitié des élu·e·s aux régionales ou européennes, mais seulement un peu plus d'un tiers à l'Assemblée nationale, et elles demeurent largement minoritaires parmi les maires ou président·e·s d'exécutifs locaux⁹. En 2024, la France occupe la 43^e place au classement mondial de la parité politique au sein de son parlement.¹⁰

Le partage des tâches domestiques s'améliore légèrement : les hommes participent davantage aux soins et à l'éducation des enfants qu'il y a trente ans. Néanmoins, **les femmes continuent d'assumer la majorité des tâches ménagères et parentales**, en particulier dans les familles monoparentales, très majoritairement féminines et souvent exposées à la précarité. En 2020, **1,6 million de femmes sont à la tête d'une famille monoparentale** contre 0,3 millions d'hommes. En 2022, 31,4 % de ces familles vivaient sous le seuil de pauvreté (soit 60 % du niveau de vie médian)¹¹.

Les violences masculines envers les femmes persistent également. Les femmes représentent en effet 85 % des victimes de violences sexuelles hors cadre familial, tandis que 96 % des mis en cause sont des hommes.¹² En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 ans et plus qui, en 2022, ont été victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles est estimé à 230 000 femmes. 28 % déclarent que le conjoint ou ex-conjoint était l'auteur des faits. En 2023, 271 000 faits de violences conjugales ont été enregistrés¹³, dont les auteurs sont en écrasante majorité des hommes et 85 % ont pour victimes des femmes. Par ailleurs, on estime à près de 140 000 le nombre de femmes excisées vivant en France.¹⁴ De même, **les violences spécifiques subsistent** : 75 % des agressions islamophobes visent des femmes¹⁵, 80 % des femmes handicapées ont été victimes de violences, et ces dernières sont quatre fois plus susceptibles de subir des violences sexuelles que le reste de la population féminine.¹⁶

En somme, la France a franchi des étapes importantes vers l'égalité femmes-hommes : les écarts se réduisent dans l'éducation, l'emploi, les salaires ou la vie politique. Mais **les inégalités demeurent profondes**, souvent enracinées dans la division sexuée du travail, la répartition du temps domestique et la persistance des stéréotypes. L'enjeu n'est plus seulement d'ouvrir des droits égaux, mais de garantir une égalité réelle des conditions et des possibilités tout au long de la vie. Dans ce contexte, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

⁹ *Ibid*, p. 64.

¹⁰ *Ibid*, p. 62.

¹¹ *Ibid*, p. 41.

¹² Ministère de l'Intérieur, *Les violences sexuelles hors cadre familial enregistrées par les services de sécurité en 2023, 2024*. Consulté le <date d'accès>, sur <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/communiqués-de-presse/violences-sexuelles-hors-cadre-familial-enregistrees-par-services>

¹³ *Ibid*, p. 10.

¹⁴ *Ibid*, p. 20.

¹⁵ Collectif Contre l'Islamophobie en France, *Rapport 2017*.

¹⁶ Parlement européen, *Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres, rapport sur la situation des femmes handicapées dans l'Union européenne*, (A6-0075/2007), 29 Mars 2007.

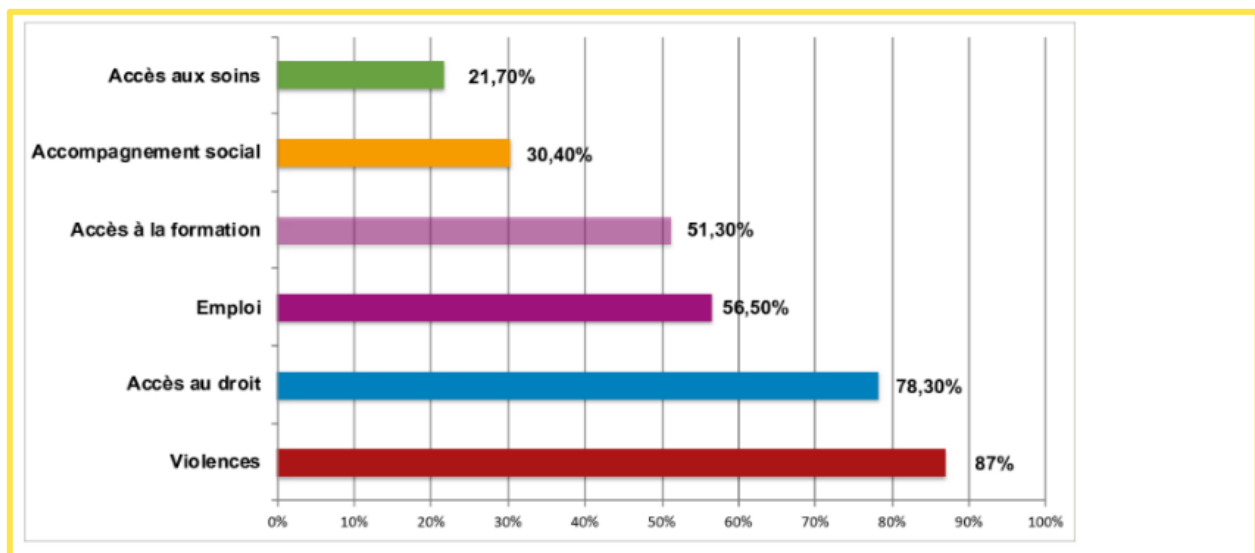
apparaît comme un levier essentiel d'émancipation et d'accès aux droits, en particulier pour les publics les plus vulnérables, comme les femmes primo-arrivantes.

1.1.3. La situation des femmes primo-arrivantes en France

Les femmes représentent environ la moitié des primo-arrivant-e-s, avec **50,94 % de femmes** recensées dans les données OFII 2024. Les femmes primo-arrivantes peuvent être confrontées à des **difficultés accentuées** dans leurs démarches d'accès et aux soins, ainsi que dans leur insertion socio-professionnelle. Cela peut avoir pour conséquence une **perte de confiance en soi** et un risque de **précarité**. Beaucoup de femmes se retrouvent en situation de **dépendance économique à l'égard du conjoint** et **méconnaissent leurs droits**, ce qui les rend plus susceptibles d'être exposées ou vulnérables face à des **violences conjugales** et des **violences sexistes et sexuelles**. En 2020, l'Académie nationale de médecine a montré que les freins à l'insertion des femmes migrantes peuvent être exacerbés par les séquelles psychologiques des violences subies (dans le pays d'origine, durant le trajet migratoire, et même après être arrivées en France).¹⁷

Une enquête publiée en 2020 par la Fédération nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FNCIDFF) démontre que l'ensemble des CIDFF (100 %) y ayant répondu affirme que les femmes primo-arrivantes rencontrent différents freins¹⁸ :

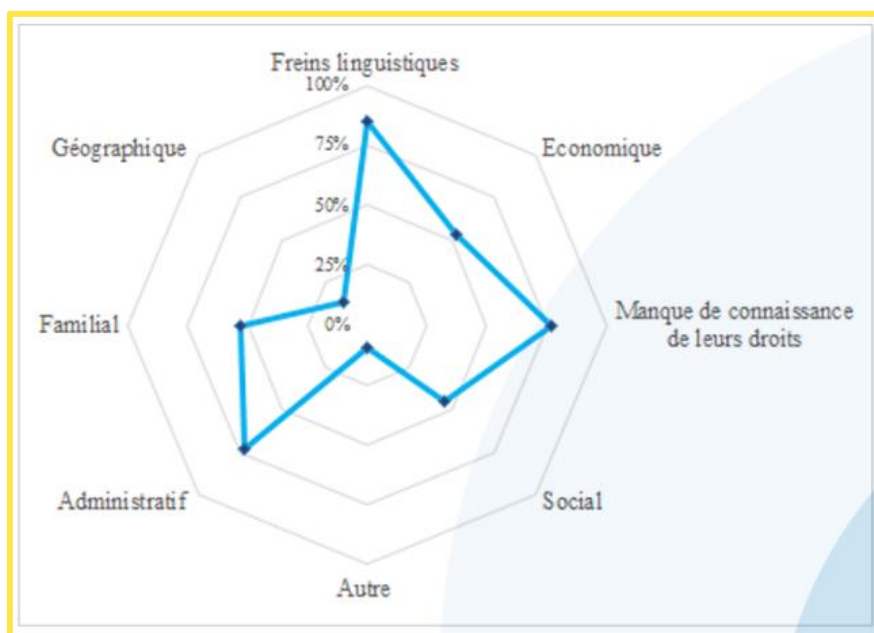
Graphique 1 : Les problématiques des femmes primo-arrivantes (hors droits des étrangers et droit international privé) – FNCIDFF, 2020



¹⁷ <https://www.histoire-immigration.fr/societe-et-immigration/quelle-est-la-part-des-femmes-dans-l-immigration-en-france>

¹⁸ FNCIDFF, *Analyse et résultats de l'enquête sur l'accompagnement des femmes primo-arrivantes par les CIDFF*, Paris, 2020. Disponible à l'adresse : <https://fncidff.info/wp-content/uploads/2023/02/AnalyseDaaen2020-AnalyseetresultatsenquetesuraccompagnementprimoarrivantesparlesCIDFF.pdf> (consulté le 29/10/2025).

Graphique 2 : Les freins rencontrés par les femmes primo-arrivantes – FNCIDFF, 2020



L'information des personnes étrangères primo-arrivantes en France sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Durant les quatre journées de formation civique dispensée dans le cadre du CIR, les contenus ont été conçus pour illustrer le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans la société française. La formation civique constitue une première approche du sujet, offrant aux personnes nouvellement arrivées dans le pays une base commune de compréhension.

1.2. Le projet « Ambassadrices de l'Égalité »

1.2.1. Un projet né à l'intersection de deux politiques publiques...

Le projet **Ambassadrices de l'égalité** est ainsi né au **croisement des enjeux d'intégration des étrangers et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes**. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 « Toutes et tous égaux »¹⁹, le **Ministère de l'Intérieur** et le **Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations** ont lancé conjointement, le 8 mars 2024, un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** pour l'organisation d'**ateliers de sensibilisation sur l'égalité entre les femmes et les hommes destinés aux étrangers primo-arrivants**. Ces ateliers ont par la suite été baptisés **les ateliers CLEF : Cultiver**

¹⁹ <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/toutes-et-tous-egaux-plan-interministeriel-pour-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-2023-2027>

L'Égalité en France. La spécificité de ces ateliers réside dans le fait qu'ils sont **animés par des Ambassadrices de l'Égalité : des femmes immigrées**, installées en France depuis plusieurs années et **ayant elles-mêmes déjà vécu un parcours d'intégration en tant que primo-arrivantes.**

Ce projet répond à deux objectifs :

- D'une part, **renforcer l'information transmise aux personnes primo-arrivantes au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes en France.** La volonté était de compléter les enseignements de la formation civique à travers une sensibilisation plus approfondie et ciblée, pour faciliter leur intégration et accès aux droits.
- D'autre part, **mobiliser des femmes anciennes primo-arrivantes, déjà avancées dans leur parcours d'intégration.** L'enjeu est de les impliquer en tant que paires pour favoriser le dialogue entre la société d'accueil et les nouveaux arrivants, en faisant valoir leurs compétences et leur engagement. Ainsi, l'objectif est également de **les aider à monter en compétence, favoriser leur insertion et leur évolution professionnelle** par de nouvelles expériences qui pourront être reconnues sur le marché du travail.

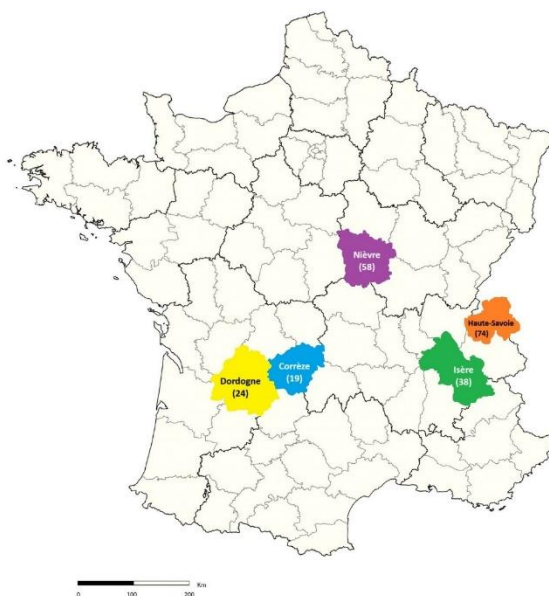
Ces ateliers ont pour objectif de sensibiliser et d'informer les primo-arrivant·e·s sur les thématiques suivantes :

- **La lutte pour les droits des femmes** en France dans une perspective historique ;
- **La culture de l'égalité** et la lutte contre les stéréotypes de genre ;
- **Les violences** faites aux femmes dans et hors du couple ;
- **La santé sexuelle et reproductive** et la santé des femmes ;
- **L'égalité dans la vie professionnelle.**



1.2.2. ... Et mis en place par une association d'éducation populaire

En octobre 2024, la Ligue de l'enseignement a été désignée comme lauréate de cet AMI et a donc été sélectionnée pour la concevoir et organiser ces ateliers. Elle a ainsi déployé ce projet pour une **première année d'expérimentation** entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025, dans **cinq départements : la Corrèze, la Dordogne, l'Isère, la Nièvre et la Haute-Savoie**.



Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement met en œuvre, sur tous les départements, des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs. Elle fédère plus de 20 000 associations locales, 102 fédérations départementales et 13 unions régionales.

La Ligue de l'enseignement intervient dans le champ de l'accueil et de l'accompagnement des étrangers primo-arrivants et des réfugiés. Elle mobilise différentes modalités d'intervention telles que la gestion d'équipements pour demandeurs d'asile, la mise en œuvre de parcours de formation professionnelle préparant une insertion par l'emploi ou encore l'organisation de cours de français langue étrangère pour contribuer à l'insertion linguistique.

Par ailleurs **le réseau de la Ligue de l'enseignement est fortement engagé dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de discriminations**, et ce notamment au travers d'actions éducatives. La promotion d'une culture de l'égalité entre les hommes et les femmes constitue, depuis de nombreuses années, un axe important des interventions conduites auprès de différents publics, notamment des enfants et des jeunes. Régulièrement la Ligue de l'enseignement propose à son réseau et à l'ensemble des acteurs éducatifs des outils permettant d'aborder la thématique de l'égalité entre les genres.

2. LES ACTRICES DU PROJET

2.1. La coordination

2.1.1. D'un partenariat conventionnel à un travail collaboratif

Le projet Ambassadrices de l'Égalité a été réalisé dans le cadre d'un partenariat conventionnel entre la Ligue de l'enseignement et deux directions ministérielles. D'une part, la direction générale des étrangers en France / direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (**DGEF/DIAN*** – Ministère de l'Intérieur), et d'autre part la direction générale de la cohésion sociale / service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (**DGCS/SDFE*** – Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations).²⁰

Une des particularités du projet réside dans le fait que ce partenariat a donné lieu à un véritable **travail collaboratif entre les trois partenaires**, dès la signature des conventions, et dans le cadre d'un comité de pilotage réuni très régulièrement. Ainsi, le déploiement du projet fut jalonné, tout au long de l'année, de multiples discussions et réunions entre la Ligue de l'enseignement et les deux Directions. Ainsi le PAE a véritablement été construit et développé conjointement par les trois partenaires, dans une véritable synergie.

D'une part, au niveau national. En effet, chaque direction qu'a pris le projet s'est faite d'un commun accord : de la définition des objectifs initiaux, à la construction de la structure des ateliers, en passant par l'élaboration de la charte graphique. La direction de l'accueil et de l'intégration de l'OFII (DAI-OFII) a également été intégrée à plusieurs discussions. Le soutien de l'OFII a été sollicité pour aider la Ligue de l'enseignement à déployer les ateliers sur le terrain en intégrant les ateliers CLEF à des journées de formation civique (cf. 5.3.2.).

D'autre part, au niveau local. Deux **webinaires inter-réseaux** ont été organisés : un au lancement du projet et un lorsque les ateliers ont débuté. Ces webinaires réunissaient l'ensemble des acteur·ice·s des quatre réseaux au niveau national et local : Ligue de l'enseignement (Centre confédéral et fédérations départementales), SDFE et ses services déconcentrés, DIAN et ses services déconcentrés, et enfin la DAI-OFII et ses directions territoriales (DT-OFII). Ces webinaires ont permis de créer un premier lien entre toutes les personnes impliquées dans le projet dans les différents départements, pour qu'elles puissent par la suite travailler ensemble à sa réussite. Les réseaux déconcentrés de l'État se sont impliqués pour soutenir la Ligue dans le déploiement du projet : apport de ressources, relecture des

²⁰ Les personnes constituant le comité de pilotage du projet sont détaillées dans la partie « Contributeur·ice·s ».

documents produits, relai du projet... Jusqu'à un fort intérêt pour assister aux ateliers, une fois qu'ils furent mis en place.

Ainsi est né un projet à trois têtes, pensé au niveau national et déployé sur le terrain.

2.2. Les acteur·ice·s au local

2.2.1. Les référentes locales de la Ligue de l'enseignement

Si le projet a pu se déployer aussi fluidement dans les cinq départements impliqués, c'est notamment grâce au travail des six référentes locales de la Ligue de l'enseignement et de leurs collègues dans les fédérations départementales. Ces dernières ont été les véritables **chevilles ouvrières** du projet puisqu'elles en ont assuré le suivi et le développement au niveau local, depuis son lancement jusqu'à son bilan, en passant évidemment par la mise en place des ateliers CLEF.

| | |
|---------------------|--|
| CORREZE | Nadine JAVION |
| DORDOGNE | Audrey BORDENAVE |
| ISERE | Miranda SHUSTERMAN et Cannelle NOMMAY |
| NIEVRE | Lise LAGUILHON-DEBAT |
| HAUTE-SAVOIE | Talia VEGA MARTINEZ |

La spécificité des référentes locales est leur domaine d'expertise. En effet, toutes sont des techniciennes de terrain ayant déjà des compétences et de l'expérience dans la coordination de projets et l'accompagnement de publics adultes. Nous retrouvons parmi elles notamment des formatrices, responsables ou chargées de projets en lien avec les personnes migrantes (immersion, intégration, inclusion) ou encore une coordinatrice du programme AGIR (Accompagnement global et individualisé des personnes réfugiées)*. Dans certaines fédérations comme la Ligue de l'enseignement de l'Isère, les référentes ont ainsi pu mobiliser pour le projet un réseau de contacts qu'elles avaient déjà constitué auparavant, facilitant sa mise en place.

Ainsi, les référentes ont pu assurer le déploiement du projet en local dans trois de ses dimensions. D'une part, la **création d'un réseau local** capable de se mobiliser pour relayer le PAE et aider à sa réussite dans le département. D'autre part, toute la **gestion logistique** liée à l'organisation de la formation des Ambassadrices de l'Égalité et des ateliers CLEF. Et enfin, elles ont assuré un **accompagnement continu des Ambassadrices** tout au long du projet. Elles sont restées attentives à leur compréhension des différentes étapes, au bon déroulement de l'ensemble des activités, mais également à leur bien-être.

Par ailleurs, nous pouvons noter que si le PAE a eu des résultats positifs (nous y reviendrons) c'est également grâce à la **motivation sans failles des référentes**. Ces dernières ont été guidées par leurs convictions en faveur de l'égalité, de la lutte pour les droits des femmes ainsi que de l'accès aux droits des personnes ayant immigré en France. Ces convictions communes ont créé une **très forte synergie** entre des collègues partageant les mêmes objectifs et ayant à cœur de mener ce projet à bien.

2.2.2. Les réseaux déconcentrés de l'État

Pour mener à bien le PAE, les référentes locales ont également pu compter sur le soutien des directeur·ice·s régionaux aux droits des femmes et à l'égalité, des délégué·e·s départementaux aux droits des femmes et à l'égalité et des délégué·e·s et des correspondant.e.s régionaux et départementaux de la DIAN (DREETS²¹/SGAR²² et DDETS²³). Ces dernier·e·s se sont fait le relais du projet auprès des associations partenaires. Iels ont également aidé à relire certains supports pédagogiques et à y apporter des corrections, et particulièrement les fiches ressources des structures locales à connaître, distribuées aux participant·e·s à la fin de chaque atelier. Nous avons pu constater leur fort intérêt au vu des nombreuses sollicitations de leur part pour pouvoir assister aux ateliers CLEF et rencontrer les Ambassadrices.

²¹ DREETS : Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

²² SGAR : Secrétariat général pour les affaires régionales

²³ DDETS : Directions de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

3. LA PRÉPARATION

La Ligue de l'enseignement se caractérise par son recours à des méthodes d'éducation populaire. Ainsi, tous les contenus ont été pensés dans le cadre d'une **démarche collective et collaborative**. L'objectif était de répondre au cahier des charges en articulant les besoins réels exprimés par les publics bénéficiaires des ateliers, les expertises des praticien·ne·s du terrain et le savoir d'ingénierie pédagogique.

3.1. La conception des contenus

3.1.1. L'étude des besoins

Pour commencer à déterminer quels sont les besoins réels sur le terrain, nous avons tout d'abord diffusé un **questionnaire** par mail. Ce dernier était à destination des professionnel·le·s exerçant dans les cinq départements concernés par le projet et ayant une expertise sur le public destinataire des ateliers (les personnes primo-arrivantes). Il avait pour objectif de **mieux cerner les besoins de ce public**. Nous l'avons diffusé entre novembre 2024 et janvier 2025 et 43 personnes y ont répondu, de professions différentes :

- Cadres, responsables, directeur·ice·s, chef·fe·s de service (28 personnes)
- Travailleur·euse·s sociaux, assistantes sociales, éducateur·ice·s spécialisé·e·s (13 personnes)
- Personnel médical (2 personnes : une sage-femme, et une psychologue)

Ce questionnaire d'étude qualitative consistait en trois questions :

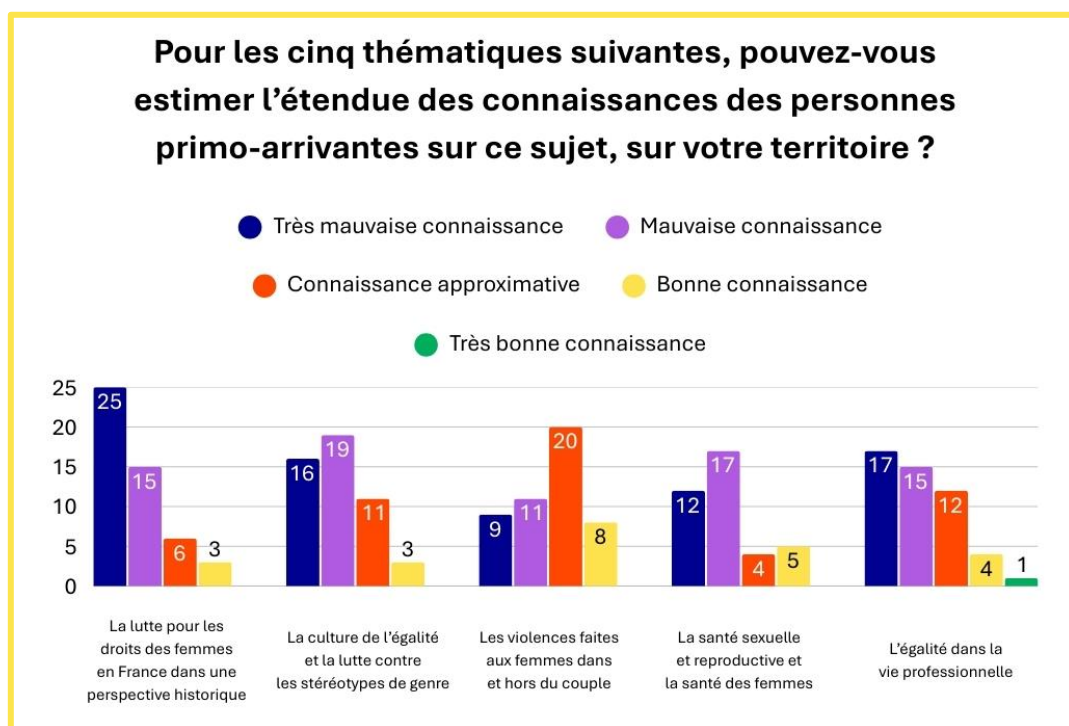
- ❖ *Pour les cinq thématiques suivantes, pouvez-vous estimer l'étendue des connaissances des personnes primo-arrivantes sur ce sujet, sur votre territoire ?*
- ❖ *Pour les cinq thématiques suivantes, quels seraient selon vous les besoins principaux des personnes ciblées par les ateliers, sur votre territoire ?*
- ❖ *Pour les cinq thématiques suivantes, quels seraient selon vous les éléments clés à transmettre absolument aux participant·e·s des ateliers ?*

Les professionnel·le·s interrogé·e·s déclarent constater une **mauvaise voire très mauvaise connaissance des cinq thématiques choisies pour le contenu des ateliers de la part des personnes primo-arrivantes**, et tout particulièrement concernant la lutte pour les droits des femmes en France (cf. graphique 3). Iels identifient les besoins du public comme tels :

- **Lutte pour les droits des femmes en France** : Besoin de repères historiques, de compréhension des lois françaises, de connaître les figures majeures, et d'une mise en perspective internationale. Importance de ne pas présenter la France comme modèle.
- **Culture de l'égalité et stéréotypes de genre** : Comprendre les concepts clés (égalité, sexisme, patriarcat...), repérer les stéréotypes et leurs impacts, acquérir un regard critique, connaître ses droits. Difficulté fréquente : absence de questionnement préalable.
- **Violences faites aux femmes** : Reconnaître les différentes formes de violences, comprendre les mécanismes, connaître les démarches et structures d'aide, sortir de l'isolement. Forte normalisation des violences et méconnaissance du cadre légal.
- **Santé sexuelle et reproductive** : Besoin d'informations sur la contraception, infections sexuellement transmissibles (IST), suivi gynéco, connaissance du corps, droits (interruption volontaire de grossesse...), lieux ressources. Sujets souvent tabous, manque d'accès à l'information.
- **Égalité dans la vie professionnelle** : Connaître le droit du travail, gagner en confiance, identifier les ressources (formations, structures), comprendre les normes françaises (égalité salariale, congés), se sentir légitimes.

De nombreuses personnes attirent notre attention sur l'importance d'adapter le contenu aux besoins spécifiques du public primo-arrivant : utiliser la méthode FALC* (Facile À Lire et à Comprendre), aller dans le concret via des images, éviter l'ethnocentrisme...

Graphique 3 : tiré du questionnaire d'étude de besoins diffusé entre novembre 2024 et janvier 2025



3.1.2. Les explorations collaboratives

Après avoir déterminé quels étaient les besoins réels du public cible des ateliers, nous avons sollicité des professionnel·le·s disposant d'une expertise sur les thématiques abordées dans les ateliers, en lien avec les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Nous avons ainsi mené quatre séances de discussions que nous avons baptisées « **explorations collaboratives** ». En janvier et février 2025 nous avons réuni en visioconférence des membres de la Ligue de l'enseignement et d'associations partenaires²⁴. Ces séances avaient plusieurs objectifs. D'une part, comprendre comment répondre aux besoins exprimés lors des activités et échanger sur les meilleures pratiques et contenus à adopter dans le déroulé de l'atelier. D'autre part, savoir quoi prioriser pour ce public spécifique et comment le faire. Des échanges riches entre expert·e·s nous ont permis de répondre ensemble à ces questions.

3.1.3. Le travail d'ingénierie pédagogique

Une fois les besoins et les contenus concrets identifiés, l'étape suivante consistait à structurer un déroulé d'atelier ainsi qu'un déroulé de formation pour les Ambassadrices. Pour ce faire, la Ligue de l'enseignement a fait appel à une ingénieure pédagogique. Les contenus ont ainsi donc été élaborés principalement à deux mains par **Laurane VILLIÈS**, la coordinatrice nationale du PAE, et **Ségolène TRAPLETTI**, avec la contribution active des autres personnes à la coordination du projet à la Ligue et aux deux ministères.

3.2. Le lancement sur le terrain

3.2.1. La création d'un réseau engagé dans le projet

En parallèle, dans les cinq fédérations, les référentes locales se sont mobilisées pour lancer le projet dans leurs départements. Elles ont eu recours à différentes méthodes, adaptées aux spécificités de leurs terrains :

- Campagnes de mailing,
- Webinaires de présentation du projet en collectif,
- Rendez-vous de présentation du projet en individuel.

Les structures ciblées par ces premières campagnes de communication furent multiples. Pour certaines fédérations, il s'agissait d'un réseau déjà constitué de structures et de professionnel·le·s avec lesquelles les référentes locales étaient déjà familières. Pour d'autres, il s'agissait là d'une première prise de contact. Ces structures ont été : des associations engagées

²⁴ Le détail des personnes présentes aux séances d'exploration collaboratives se trouve dans la partie « Contributeur·ice·s ».

dans l'accompagnement des femmes (Planning familial, CIDFF, Maison des Femmes, EVARS...), des organismes de formation, des dispositifs d'accueil des publics primo-arrivants, des services d'accompagnement au logement ou vers l'emploi, des accueils de jour, des structures d'hébergement, des structures d'insertion, des bailleurs sociaux, des associations d'aide aux personnes migrantes, des ateliers sociolinguistiques, des centres communaux d'action sociale (CCAS), France Travail, et d'autres.

3.2.2. Le repérage des ambassadrices et des bénéficiaires potentiels

La prise de contact avec des associations partenaires avait un double-intérêt.

D'une part, permettre aux fédérations de **constituer un groupe d'ambassadrices potentielles** : des femmes correspondant aux critères retenus pour pouvoir participer au projet en tant qu'Ambassadrices de l'Égalité, qui seraient intéressées et prêtes à suivre la formation pour animer des ateliers. Le recours aux associations partenaires nous a permis de chercher des femmes au-delà de celles seulement connues et usagères de la Ligue de l'enseignement. Ainsi, certaines ont été orientées par d'autres associations : assistantes sociales, cours de FLE, accompagnement social, droits des femmes, chantier d'insertion, CADA/HUDA²⁵...

D'autre part : avoir un **relais pour diffuser l'information** au sujet de la tenue des ateliers, une fois les dates et les lieux fixés.

²⁵ CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs et demandeuses d'Asile
HUDA : Hébergement d'Urgence des Demandeurs et demandes d'Asile

4. LES AMBASSADRICES DE L'ÉGALITÉ

4.1. La formation

4.1.1. Les ambassadrices potentielles

Grâce à la mobilisation de leur réseau, les fédérations départementales ont constitué chacune un **groupe de femmes motivées** pour devenir des Ambassadrices de l'Égalité. Ces femmes se sont ainsi inscrites à notre formation dispensée par la Ligue de l'enseignement : trois jours (21 heures) répartis sur trois semaines entre février et mars 2025. L'objectif était double. D'une part, **les former à l'animation d'un atelier, la pédagogie et la gestion d'un groupe**. D'autre part, **leur apporter des connaissances solides en matière de droits des femmes et d'égalité de genre**, et notamment sur les questions de santé sexuelle et de violences sexistes et sexuelles (VSS).

Vingt-cinq femmes en tout (dans les cinq départements) ont suivi cette formation, et non seulement dix. En effet, la volonté était dans un premier temps de réunir des femmes intéressées par le projet mais sans pour autant leur demander de s'engager tout de suite sur la durée. Par ailleurs, réunir un groupe de plus de deux personnes par fédération lors de la formation permettait également de créer une dynamique et des échanges plus riches. De plus, bien que certaines semblaient sur le papier avoir le profil idéal pour le rôle d'Ambassadrice, la formation était le moment où nous pouvions confirmer si elles correspondaient ou non à ce rôle. Ainsi, c'est seulement à l'issue des trois journées de formation que les référentes locales ont pu déterminer les deux femmes, parmi celles toujours motivées, qui seraient les Ambassadrices de l'Égalité dans leur département.

Selon les fédérations, des choix différents ont été faits. En Haute-Savoie et en Isère, les référentes locales ont réuni une dizaine de femmes chacune pour assister à la formation. Elles souhaitaient permettre au plus de personnes possibles de bénéficier de ces enseignements. En Corrèze elles furent quatre. Et en Dordogne et dans la Nièvre, seulement deux. Pour ces deux fédérations, la volonté a été de recruter en amont les deux ambassadrices pour ne pas avoir à faire de sélection à l'issue de la formation. Cela leur a également permis de leur accorder individuellement davantage de temps et d'attention dès le lancement du projet.

Les femmes présentes à cette formation avaient des profils variés et étaient de nationalités différentes (plus de vingt représentées). Cependant, elles étaient toutes réunies pour les mêmes motifs et autour des mêmes motivations. Les participantes se sont inscrites à cette formation par **envie de transmettre leur expérience d'intégration et d'aider d'autres primo-arrivant·e-s, tout en s'engageant concrètement pour l'égalité et la lutte contre les violences et les discriminations**. Nous avons pu constater que leur motivation reposait autant sur un **désir de**

solidarité que sur la **volonté de poursuivre un engagement déjà présent dans leurs parcours** personnels, professionnels ou associatifs. En effet, certaines d'entre elles étaient déjà engagées dans des actions concrètes en faveur des droits des femmes dans leur commune en France ou dans leur pays d'origine. Bien sûr, cette formation représentait aussi pour elles une opportunité de développer de nouvelles compétences, de renforcer leur confiance en elles et de mieux comprendre les enjeux sociaux et juridiques autour des questions d'égalité de genre en France. Les échanges tout au long de la formation ont été nourris de leur curiosité, leur goût pour l'apprentissage et l'envie de rejoindre une démarche collective et porteuse de sens.

4.1.2. L'organisation de la formation

La formation des Ambassadrices de l'Égalité s'est déroulée en **format hybride** sur trois journées. D'un côté, la coordinatrice du PAE et Ségolène TRAPLETTI (ingénieure pédagogique) ont animé la formation en visioconférence pour les cinq fédérations en même temps. De l'autre côté, dans chaque département, les référentes locales avaient chacune réuni les personnes inscrites dans leur fédération en présentiel pour que tout le monde puisse suivre la formation au même endroit. Ainsi, nous avons divisé les journées de formation en différents temps. Tout d'abord, les temps d'apports théoriques pour permettre à toutes les participantes d'acquérir le même socle commun d'informations. Puis, les temps de mise en pratique où les groupes de chaque fédération ont pu s'exercer à l'animation d'activités. En effet, cette formation ayant pour objectif de préparer à animer les ateliers CLEF, les participantes ont découvert le déroulé (un seul déroulé de trois heures) et ses 16 activités.

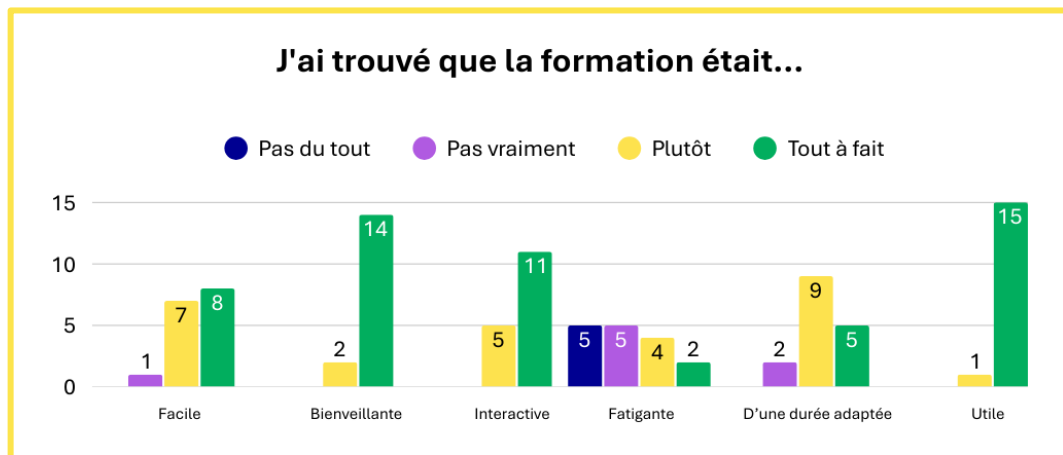
Toujours dans une démarche d'éducation populaire, **les participantes à la formation en ont également été actrices**, et pas seulement bénéficiaires. En effet, les échanges ont grandement été alimentés de leurs expériences personnelles et professionnelles. Certaines activités pouvaient être déclinées selon leurs propres sensibilités (tout en restant dans le cadre défini) à travers les cas pratiques qu'elles pouvaient choisir de faire, par exemple. De plus, lors de la mise en pratique des activités, elles ont été fortement invitées à nous faire leurs retours sur ce qui fonctionnait ou non selon elles. Ainsi, certaines activités ont été revisitées et améliorées à la suite de leurs retours, entre la deuxième et la troisième journée de formation.

4.1.3. Bilan

Les retours ont été très positifs à l'issue de la formation. Les participantes ont manifesté beaucoup de motivation et d'engouement à l'égard du PAE. L'aspect principal qui est ressorti de ces trois journées d'échange est la **grande bienveillance** dont toutes ces femmes ont fait preuve les unes envers les autres. Les participantes ayant des profils très différents, les échanges ont été très riches. Ces dernières ont toutes manifesté **beaucoup de joie et de reconnaissance** de pouvoir participer à cette formation et rencontrer les autres personnes présentes.

Nous avons constaté une **réelle montée en compétences** au fur et à mesure de la formation : les participantes ont **enrichi leur bagage de connaissances** et gagné en **confiance** dans la pratique de l'animation d'une activité. Plusieurs mois après la formation, nous avons diffusé un questionnaire anonyme en ligne pour recueillir l'avis des femmes formées : 16 personnes ont répondu à l'unanimité que **cette dernière leur avait été utile**. La majorité d'entre elles n'avaient pas du tout d'expérience dans l'animation et la formation, et la mise en pratique les a aidées à se sentir à l'aise face à un public.

Graphique 4 : tiré du questionnaire anonyme en ligne diffusé à l'issue de la formation, basé sur les réponses de 16 personnes.



Malgré quelques difficultés logistiques (supports transmis tardivement, problèmes informatiques, pénibilité du format hybride) les trois journées se sont déroulées sans encombre. Par ailleurs, les délais de réalisation du projet étant très serrés, les documents de supports finaux n'étaient pas totalement finalisés au moment de la formation (livret pédagogique des ambassadrices et livret du participant). Cela a rendu difficile le fait de se projeter totalement dans le déroulé de l'atelier. Certaines participantes ont regretté le rythme parfois trop soutenu de la formation, qui rendait difficile la possibilité d'échanger davantage entre elles. Cela était cependant nécessaire au vu de la quantité importante d'informations à leur transmettre. Plusieurs d'entre elles ont manifesté la volonté d'organiser une deuxième session de formation pour renforcer les acquis.

Le format hybride de cette formation nous a permis de réunir tout le monde en même temps et de **créer du lien malgré la distance**. Plusieurs participantes nous ont exprimé leur préférence pour une formation qui serait entièrement en présentiel mais le cadre budgétaire ne le permettant malheureusement pas, ce format restait donc le meilleur compromis.

PISTES D'AMÉLIORATION :

L'objectif sera de favoriser le plus possible la mise en pratique des activités lors de la formation et d'inciter aux échanges entre les participantes, notamment entre les différents départements.

4.2. Les dix Ambassadrices

4.2.1. Le recrutement

À l'issue des trois journées de formation, les référentes locales de la Corrèze, l'Isère et la Haute-Savoie ont désigné parmi les femmes ayant suivi la formation quelles seraient les deux ambassadrices dans leur département. Le choix s'est fait en prenant notamment en compte l'**aisance à l'oral** et dans la mise en pratique des activités. Certaines participantes étaient parfois très motivées mais ont dû être écartées à cause d'un niveau trop faible en français. Nous avons également tenu compte du profil des femmes intéressées par ce rôle et **l'impact que le projet pouvait avoir sur leur parcours professionnel**, afin que l'expérience puisse leur apporter une plus-value par rapport à leur projet d'insertion professionnelle. C'est ainsi que dix femmes ont été retenues pour être Ambassadrices de l'Égalité, sur les vingt-cinq ayant suivi la formation.

| | | |
|---------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| CORRÈZE | Rula KHEDER | Natacha DIEUDONNÉ LOUIS JEAN |
| DORDOGNE | Priscila DE OLIVEIRA SOLER | Jenifer CASTANO RIOS HERLEM |
| ISÈRE | Khady THIAM | Israa AL-YASARI |
| NIÈVRE | Ménal MOHAMED HAJ | Nonon LUZAISU DIANKULU |
| HAUTE-SAVOIE | Claudia VILLANUEVA | Mediha DEMIRCIOĞLU GUR |

Dans deux fédérations, les référentes locales ont tenu à conserver un lien avec certaines participantes à la formation qui n'avaient pas été retenues en tant qu'ambassadrices. L'équipe d'Isère a alors rédigé une charte d'engagement pour cadrer la participation en tant que bénévoles de deux d'entre elles. Ainsi, **Chadn FARHAT** et **Suzana PRENGJONI** ont assisté à l'organisation et la tenue de certains ateliers en Isère. En Haute-Savoie, ce sont **Nora BOUMEDJOUT** et **Samia TARBAGUE** qui ont pu apporter leur soutien. Elles ont ainsi tenu un rôle de **facilitatrices**, sans pour autant déposséder les Ambassadrices de leur rôle : aide à la distribution des documents, apport de clarifications aux participant-e-s des ateliers lors des mises en groupe, à la logistique...

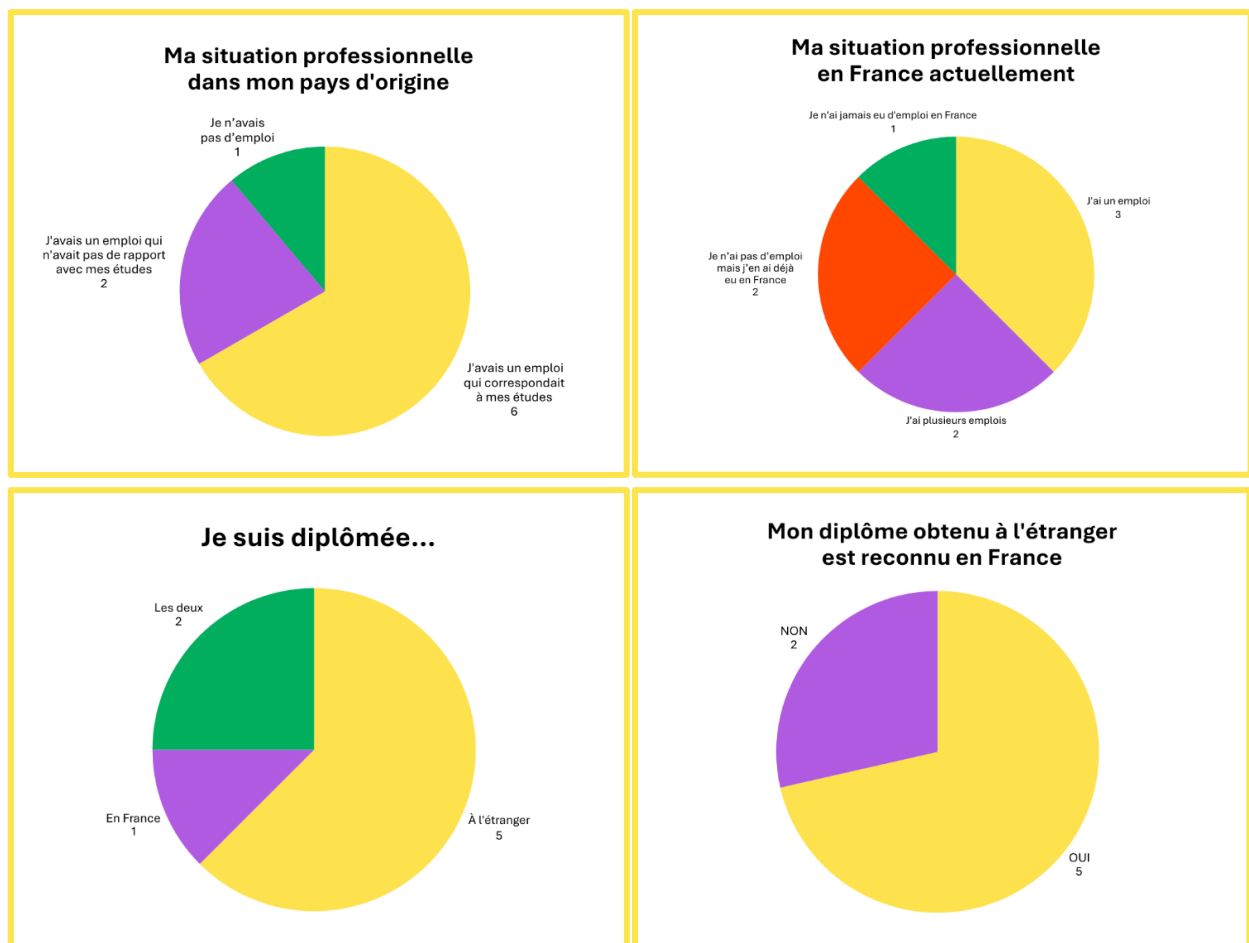
4.2.2. Leur profil

Les dix femmes retenues en 2025 pour être les Ambassadrices de l'Égalité ont des profils très variés. Cette diversité a offert une grande richesse au PAE. Un des objectifs du projet était qu'au moins cinq nationalités différentes soient représentées. Finalement, **la diversité du groupe a dépassé l'objectif initial, avec dix nationalités différentes** : Haïti, Brésil, Colombie, Érythrée, Irak, Mexique, République démocratique du Congo, Sénégal, Syrie, Turquie. L'une d'elles est arrivée en France en 2003, deux en 2010 et 2011 et sept entre 2016 et 2020. Leur statut est également différent. Quatre d'entre elles sont naturalisées, cinq ont une carte de résidente et deux sont bénéficiaires de la protection internationale. Certaines d'entre elles sont originaires de

pays francophones, et les autres ont dû assurer d'un niveau de français équivalent à un niveau B2²⁶ pour pouvoir animer sereinement les ateliers CLEF.

Le point commun principal de toutes les Ambassadrices est leur niveau d'éducation. En effet, **elles ont toutes un diplôme allant de bac+3 à bac+5, dans des domaines différents** : économie, anthropologie, droit, langues étrangères, ingénierie, relations internationales, management, couture, psychologie, gestion d'entreprise. Neuf sur dix sont en emploi au moment de commencer le PAE. Cependant, certaines d'entre elles expriment des difficultés à exercer un emploi dans leur domaine d'expertise en raison de l'apprentissage du français, ou encore du manque d'opportunités lié à leur profil de femme immigrée. D'autres ont également volontairement fait le choix de changer de voie. Au regard des professions qu'elles exerçaient au commencement du PAE, leurs situations socioprofessionnelles relèvent majoritairement des professions intermédiaires (4 personnes), mais comprennent également des employées (2 personnes), des travailleuses indépendantes (2 personnes) et une cadre (1 personne)²⁷.

Graphiques 5, 6, 7, 8 : tirés du questionnaire anonyme en ligne diffusé à l'issue de la formation.



²⁶ Selon le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

²⁷ Cf. annexe 2 (tableau 1).

Mais comme expliqué précédemment (cf. 4.1.1), ce qui a vraiment rassemblé ce groupe de femmes c'est leur **engagement commun en faveur de l'égalité et dans la lutte pour les droits des femmes ainsi que la volonté d'aider leurs pairs**.

4.2.3. D'un groupe d'individus à un collectif

La grande force du PAE est sans aucun doute le **collectif des Ambassadrices de l'Égalité** qui est né de ce projet. Ce collectif a émergé dès la formation. Cela s'est particulièrement ressenti dans les deux fédérations où les participantes étaient une dizaine. Lors de la mise en pratique nous avons constaté beaucoup d'entraide, et toutes cherchaient à tirer les autres vers le haut. Lors de la conclusion de la formation, certaines ont verbalisé leur joie d'avoir pu rencontrer d'autres femmes animées par les mêmes convictions qu'elles.

Dans un second temps, des **binômes** se sont créés dans chaque fédération. Les référentes et les Ambassadrices elles-mêmes témoignent d'une forte entraide, d'échanges et de conseils qui leur ont permis d'avancer sereinement au fur et à mesure des ateliers. En Isère et en Haute-Savoie ce sont même des quatuors qui sont nés grâce à l'implication bénévole de deux femmes supplémentaires dans chaque département, générant des échanges d'autant plus riches. Lors des ateliers, les bénévoles ont ainsi pu assister les Ambassadrices et parfois même les relayer en cas de difficultés, sans pour autant empiéter sur leur rôle.

Cependant, pendant les cinq mois qui se sont écoulés entre la formation et le tout dernier atelier CLEF, les Ambassadrices des différents départements n'ont pas été en contact entre elles. C'est le 6 octobre 2025, lors d'un événement de valorisation du projet (voir partie 6) que les Ambassadrices ont pu enfin toutes se rencontrer, ainsi que les référentes locales et les coordinatrices de la Ligue. À cette occasion, ce groupe d'individues engagées chacune de leur côté dans le PAE est devenu une **véritable équipe**. Les Ambassadrices ont ainsi spontanément échangé leurs contacts et créé une conversation de groupe en ligne, leur permettant par la suite de pouvoir échanger spontanément si besoin sans avoir à passer par des échanges de mails plus institutionnels.

Photos 1 et 2 : une partie des Ambassadrices de l'Égalité et des référentes locales, 6 octobre 2025.



PISTES D'AMÉLIORATION :

Nous pensons qu'il serait bénéfique de créer des espaces pour que les Ambassadrices de différents départements puissent échanger entre elles sur leur expérience du projet et des ateliers CLEF. Nous souhaitons ainsi renforcer l'esprit de groupe et la synergie autour du PAE et également permettre aux Ambassadrices d'analyser leurs propres pratiques entre elles pour apprendre, monter en compétences et faire évoluer le projet, toujours dans une démarche d'éducation populaire.

4.2.4. L'accompagnement

Depuis leur inscription à la formation jusqu'à la fin du projet 2025, **les dix Ambassadrices de l'Égalité ont été épaulées dans chaque étape du projet** par les six référentes locales et leurs collègues en fédération. En effet, elles se sont assurées du bon déroulement du projet pour les Ambassadrices. Elles les ont accompagnées dans la prise en main des supports pédagogiques, les ont assistées en cas d'éventuelles difficultés lors de l'animation des ateliers, se sont entretenues à de multiples reprises avec elles au sujet du projet... Les référentes ont ainsi tissé une véritable relation de confiance avec les Ambassadrices dans chaque département, et se sont assurées que tout se passe au mieux pour chacune.

4.2.5. La montée en compétence des Ambassadrices

La montée en compétence des Ambassadrices a été observée au fur et à mesure du projet à travers différents outils. D'une part, des **échanges réguliers** entre les référentes et les Ambassadrices. D'autre part, des **fiches** leur permettant de partager leur propre regard sur leur progression à l'issue de chaque atelier :

- Une **grille d'auto-positionnement**, leur permettant d'identifier leur niveau et surtout leur montée en compétences au fur et à mesure des ateliers. Les Ambassadrices ont été invitées à remplir cette grille en évaluant différents critères, en se positionnant selon quatre niveaux : non acquis, en émergence, en développement, acquis. Une première colonne leur est réservée, et une seconde est réservée à la référente locale, pour avoir un regard extérieur. Les points évalués sont les suivants :
 - ❖ *S'exprimer face à un public*
 - ❖ *Respect du déroulé de l'activité*
 - ❖ *Transmission des informations et des contenus nécessaires*
 - ❖ *Gestion de la durée de l'atelier, adaptation du temps de l'activité et des modalités des activités si nécessaire*
 - ❖ *Incitation aux échanges entre participant·e·s*
 - ❖ *Gestion du groupe et des éventuelles perturbations*
 - ❖ *Poser le cadre et le faire respecter au long de l'atelier*

- ❖ *Donner des consignes adaptées, les reformuler et les adapter si nécessaire*
- ❖ *Répondre aux questions des participant-e-s de façon adaptée*
- ❖ *Maîtrise des structures et des numéros utiles pour rediriger les participant-e-s*
- ❖ *Capacité à définir les notions vues en formation si besoin*
- ❖ *Appropriation des différents outils utilisés pendant l'atelier*

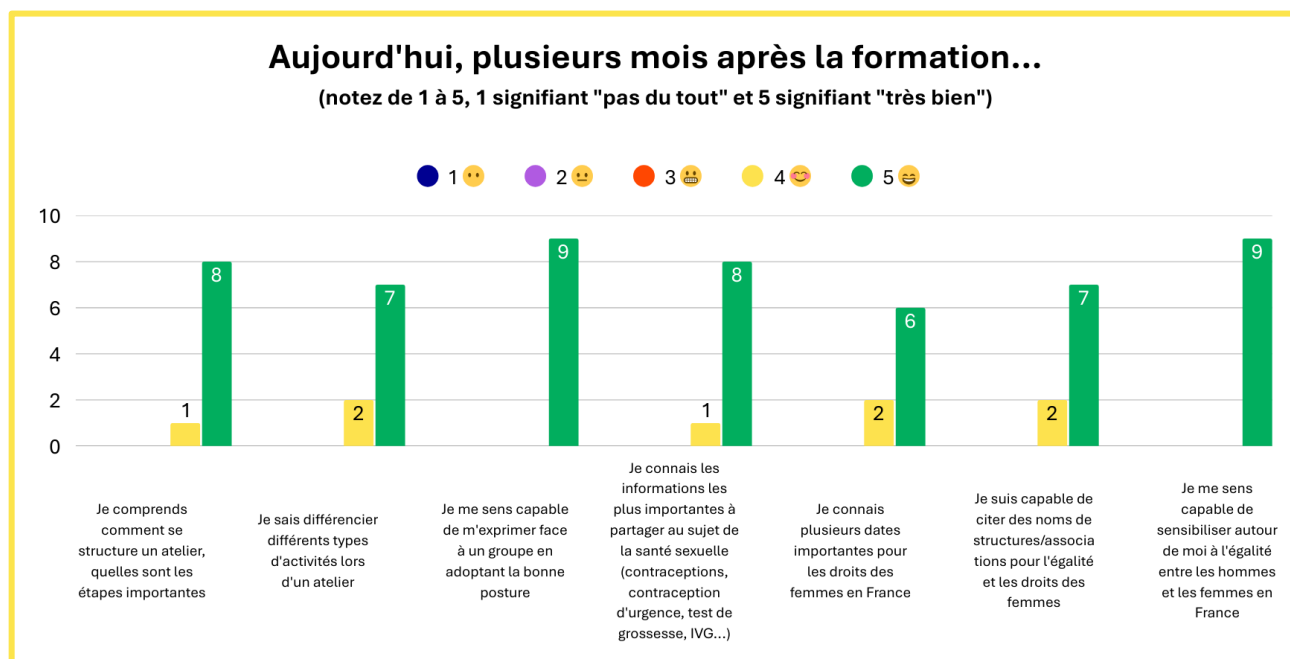
- Une **fiche de réflexion** pour développer quatre points sur l'atelier animé :

- ❖ *Ce que j'ai aimé*
- ❖ *Ce que je n'ai pas aimé*
- ❖ *Ce qui a été facile pour moi aujourd'hui, ce qui a bien fonctionné*
- ❖ *Ce qui a été difficile pour moi aujourd'hui, ce qui n'a pas fonctionné*
- ❖ *Ce que j'aimerais améliorer pour la prochaine fois*

Nous avons ainsi pu constater une **forte montée en compétences des Ambassadrices**. Sur les premières fiches d'auto-positionnement, la majorité d'entre elles estimaient que certaines compétences étaient encore « en développement » à l'issue du premier atelier. Plusieurs semaines plus tard, après avoir animé quatre ateliers chacune, la majorité d'entre elles estiment que toutes les compétences sont désormais « acquises ». Grâce au recueil de l'avis des référentes, nous avons observé que certaines Ambassadrices pouvaient se sous-estimer au départ, mais ont gagné confiance en leur travail et en leurs capacités au fur et à mesure.

Nous avons également remarqué la prise de confiance en elles indéniable des Ambassadrices, à travers leurs témoignages écrits dans les fiches de réflexion. L'une d'entre elles écrit : « *Chaque atelier est plus facile. Avec chaque expérience, je connais mieux les thèmes et je gère mieux les groupes.* » Au fur et à mesure du déroulement du projet les Ambassadrices se sont approprié le déroulé de l'atelier : adapter les activités en fonction de la dynamique du groupe du jour, suggérer des améliorations au diaporama, changer la façon d'animer une activité selon les retours de l'atelier précédent... À l'issue des quatre ateliers, certaines témoignent d'une volonté de continuer à s'améliorer par la pratique en poursuivant le projet : « *J'aimerais améliorer la façon dont je motive les participants à s'exprimer davantage, surtout ceux qui sont plus timides ou qui ont des difficultés avec la langue.* »

Graphique 9 : tiré du questionnaire anonyme en ligne diffusé à l'issue de la formation, basé uniquement sur les réponses des 9 Ambassadrices ayant répondu au questionnaire.



4.2.6. L'impact positif du projet sur leur parcours

Après plusieurs mois d'investissement dans le projet, **l'impact sur le parcours personnel et professionnel des Ambassadrices de l'Égalité est significatif.**

Toutes expriment leur joie et leur **reconnaissance d'avoir pris part à ce projet**, et leur **volonté de continuer leur engagement**. Priscila DE OLIVEIRA SOLER (Dordogne) : *« Si possible j'aimerais continuer à faire partie de cette mission qui me tient profondément à cœur : aider mes pairs à réussir leur parcours d'intégration. »* Dans un questionnaire anonyme, une autre Ambassadrice nous dit : *« Personnellement, j'ai beaucoup apprécié cette expérience qui m'a enrichie, en plus d'ajouter une valeur significative à mon CV, à mon expérience de vie et à ma vie sociale en France. »* Pour sa part, Rula KHEDER (Corrèze) écrit : *« Ce projet m'a permis d'atténuer mon jugement et de [me] rendre compte de la chance qu'on a d'être dans une société où la différence peut devenir une force. »*

Prendre part au PAE a motivé Rula KHEDER et Khady THIAM (Isère) à reprendre leurs études chacune de leur côté en master pour l'année universitaire 2025-2026 : master 2 FLES (Français langue étrangère et seconde) pour la première et master 2 Évaluation et Management des Politiques Sociales en Enseignement pour la seconde. De même, à la suite du projet, Mediha DEMIRCIOĞLU GUR (Haute-Savoie) a repris ses études à Sciences Po Paris à la rentrée de septembre 2025. Israa AL-YASARI (Isère) a pour sa part ouvert une association au cœur d'un quartier sensible de Grenoble, appelée Sororité Grenoble : un lieu dédié aux femmes, un espace d'écoute, de soutien et de partage. Elle explique : *« Le projet Ambassadrices de l'Égalité me*

permet de transmettre, de manière simplifiée, les informations issues de la formation et des ateliers CLEF aux femmes du quartier. » Jenifer CASTANO RIOS HERLEM (Dordogne) nous confie que le PAE lui a permis d'aider les autres tout en renouant avec l'essence de sa vocation d'anthropologue : célébrer la diversité et reconnaître que l'égalité enrichit notre compréhension du monde. Enfin, l'évolution professionnelle la plus significative dans le cadre du projet est celle de Ménéal MOHAMED HAJ (Nièvre) qui prend poste début 2026 en tant que Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité à la DDETS-PP²⁸ de la Nièvre pour le Ministère chargé de l'Égalité. Une nouvelle façon pour elle de poursuivre son investissement dans le projet.

Ainsi, les éléments recueillis témoignent d'une **réelle montée en compétences** et d'un **empouvoirement effectif des Ambassadrices de l'Égalité**, confirmant l'atteinte de l'un des deux objectifs principaux du projet.

| Évolutions de carrière à la suite du projet | Nombre | Part sur 10 parcours |
|--|---------------|-----------------------------|
| Reprise d'études / d'une formation professionnalisante | 4 | 40 % |
| – dont en Master 2 | 2 | 20 % |
| – dont à Sciences Po Paris | 1 | 10 % |
| Création d'association | 1 | 10 % |
| Évolution professionnelle (prise de poste institutionnel) | 1 | 10 % |
| Réaffirmation / consolidation de trajectoire professionnelle | 1 | 10 % |
| Situation professionnelle stable | 3 | 30% |
| Total des parcours concernés | 10 | 100 % |

²⁸ DDETS-PP : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations

5. LES ATELIERS CLEF

5.1. Le déroulé des ateliers CLEF

Le projet initial était de créer plusieurs déroulés d'ateliers pour aborder une à deux thématiques par atelier²⁹. Cependant, lors du premier comité de pilotage du projet en décembre 2024, nous sommes arrivé-e-s à la conclusion qu'il était impossible de distinguer strictement les cinq thématiques les unes des autres. En effet, il est par exemple nécessaire d'aborder la question des droits reproductifs en partie d'un point de vue de la lutte historique pour les droits des femmes. De ce fait, nous avons finalement décidé d'inclure les cinq thématiques dans **un seul et même déroulé pour tous les ateliers**. Nous avons ainsi **divisé le déroulé en 16 activités différentes** (cf. tableau 2).

Le contenu des ateliers se devait de répondre à deux enjeux :

- **Donner suffisamment d'informations, d'outils et de réponses** aux participant-e-s des ateliers au sujet des cinq thématiques
- **Être accessible pour ce public spécifique**, à savoir : des personnes qui parlent peu ou pas du tout français et dont une partie n'a jamais été scolarisée.



Photo 3 : atelier animé par Rula KHEDER, Brive-la-Gaillarde, 11 juin 2025

²⁹ À savoir pour rappel (voir 1.2.1.) :

- La lutte pour les droits des femmes en France dans une perspective historique ;
- La culture de l'égalité et la lutte contre les stéréotypes de genre ;
- Les violences faites aux femmes dans et hors du couple ;
- La santé sexuelle et reproductive et la santé des femmes ;
- L'égalité dans la vie professionnelle.

Ainsi, le défi important a été de faire tenir un nombre conséquent d'informations en seulement trois heures, sans que les activités ne soient trop complexes à comprendre. Nous avons ainsi été tenues d'arbitrer et de faire le choix d'aborder plus rapidement certaines thématiques pour prendre davantage de temps sur d'autres.

Les Ambassadrices ont de plus été invitées à **adapter le déroulé et les activités en fonction de chaque atelier**. Selon le niveau de français et de compréhension du groupe, le nombre de personnes présentes mais également le temps réel à disposition, chaque atelier est en effet amené à être différent des précédents. De ce fait, **les activités ont été pensées pour être adaptées**. Par exemple, l'activité fil rouge de l'atelier est celle de la frise chronologique. À plusieurs moments de l'atelier, l'Ambassadrice présente des événements marquants de l'histoire de la lutte pour les droits des femmes en France, que les participant·e·s doivent associer aux bonnes dates. Si le temps manque, les Ambassadrices sont invitées à ne pas présenter toutes les dates prévues initialement et à en sélectionner seulement quelques-unes. De même pour chaque activité : le nombre de situations, d'images ou de détails pensés dans le déroulé peuvent être adaptés à chaque atelier.

Tableau 2 : déroulé des ateliers CLEF – extrait du livret pédagogique des Ambassadrices de l'Égalité

| FICHE | THÉMATIQUE | ACTIVITÉ | TEMPS |
|-------------------------|--|--|-------------|
| 01 | Accueil | Accueil café | 15 à 30 min |
| | | Introduction | 5 min |
| 02 | | Tour de présentations | 15 min |
| 03 | Culture de l'égalité et lutte contre les stéréotypes de genre | Les silhouettes | 10 min |
| 04 | | Frise chronologique - dates générales | 15 min |
| 05 | Égalité au travail : faire valoir ses droits | On parle de qui ? | 15 min |
| 06 | | Frise chronologique - égalité professionnelle | 5 min |
| 07 | Choisir quand et si on veut avoir des enfants | Choisir quand et si on veut avoir des enfants | 30 min |
| PAUSE – 15 MIN | | | |
| 08 | | Frise chronologique - santé sexuelle et reproductive | 5 min |
| 09 | | Introduction sur le sujet des violences | 3 min |
| 10 | Parlons des Violences : lesquelles, dans quel(s) cadre(s), comment lutter contre ? | Les formes et les contextes de la violence | 15 min |
| 11 | | L'excision | 10 min |
| 12 | | Frise chronologique - mutilations sexuelles | 5 min |
| 13 | | Le consentement | 15 min |
| 14 | | Les violences conjugales à travers les statistiques | 5 min |
| 15 | | Agir face à un viol et conclusion du thème « violences » | 12 min |
| 16 | Conclusion | Conclusion de l'atelier | 10 min |
| TOTAL – 3 HEURES | | | |

PISTES D'AMÉLIORATION :

La mise en pratique des ateliers CLEF nous a permis d'évaluer les activités ayant fonctionné et celles ayant besoin d'être modifiées. Nous avons constaté que **les plus faciles d'accès ont été celles mobilisant le plus d'images et créant des interactions simples entre les participant·e·s**. Ainsi, ces activités ne seront que légèrement améliorées car les retours ont été majoritairement positifs³⁰. En revanche, certaines activités étaient **parfois trop complexes pour être prises en main dans le temps imparti** par ce public. En effet, il y avait parfois trop d'informations ou le contenu nécessitait de la projection et restait abstrait. Nous ferons donc en sorte de les simplifier en les recentrant sur des thématiques plus précises : ce fut le cas de certaines activités qui cherchaient à aborder les violences de façon trop générale³¹. Nous projetons de les scinder en plusieurs temps mieux organisés et distincts.

5.2. Les supports pédagogiques

5.2.1. Les supports des ambassadrices

À l'issue de la formation, les Ambassadrices ont chacune reçu un **livret pédagogique** de soixante pages pour les aider dans la préparation de l'animation des ateliers CLEF. Pour concevoir ce livret, les activités des ateliers ont tout d'abord été améliorées à la suite des retours reçus au cours de la formation. Dans un second temps, chaque activité a fait l'objet d'un descriptif détaillé, le plus précisément possible, sous forme de fiche³². Ce livret a été pensé comme un outil ludique, pratique et pédagogique auquel les Ambassadrices peuvent se référer tout au long de l'animation de leur atelier. L'objectif était qu'elles aient toutes les clés en main pour dérouler chaque activité étape par étape, et qu'elles disposent également de pistes pour les adapter si besoin, ainsi que des outils pour pousser davantage la réflexion.

Comme recommandé par les professionnels du terrain, nous avons fait en sorte que le contenu et les supports pédagogiques produits correspondent le plus possible à la méthode FALC. L'objectif était que l'atelier convienne tant pour des personnes à l'aise en français que pour des personnes avec un faible niveau de compréhension. Ainsi, tout au long de l'atelier, les Ambassadrices s'appuient sur un **diaporama de présentation** commun à tous les ateliers. Ce dernier leur permettait d'avoir un support pour dérouler plus aisément l'atelier, mais également de projeter des illustrations, des mots clés ou encore des numéros d'urgence à leur auditoire. Le niveau de français pouvant parfois être disparate, la mobilisation de ce diaporama permettait aux Ambassadrices d'ancrer l'atelier sur une base commune, et de pouvoir s'y référer régulièrement pour s'assurer de la bonne compréhension de toutes et tous. Nous avons fait en sorte d'améliorer

³⁰ Il s'agit ici des numéros 3, 4, 6, 12 et 13.

³¹ Activités numéro 5, 9, 10, 14, 15.

³² Cf. exemple de fiche en annexe 1.

le diaporama au fur et à mesure que les ateliers CLEF avaient lieu, en prenant en compte les retours faits par les Ambassadrices.

5.2.2. Le cahier des participant·e·s

Un atelier de trois heures étant très intense, nous souhaitons que **les participant·e·s puissent repartir avec des outils concrets à portée de main**. Ainsi, nous avons conçu un cahier en cinq pages, résumant les grands points à retenir de l'atelier³³ :

- Les objectifs de l'atelier
 - Les lois en faveur de l'égalité en France (frise chronologique)
 - Définitions et chiffres clés
 - Structures nationales et locales à connaître
 - ❖ Numéros
 - ❖ Sites internet
 - ❖ Associations et leurs coordonnées
- ➔ Afin d'adapter le cahier à chaque territoire, une annexe dédiée par territoire a été ajoutée et ajustée en fonction des structures présentes dans chaque département.

Dans certaines fédérations, selon les ressources à leur disposition, les référentes locales ont également fait en sorte d'accompagner le cahier des participant·e·s d'autres documents, sans pour autant les surcharger. Certaines ont notamment distribué des exemplaires du **violentomètre***, ou encore des listes d'associations locales conçues par d'autres structures.

5.3. L'organisation des ateliers

Entre le 22 mai et le 19 juillet 2025, **38 ateliers CLEF ont pu avoir lieu** sur les 40 prévus initialement³⁴.

5.3.1. Une course contre la montre

Du début du projet à sa clôture, le planning de réalisation du PAE a été très serré. En effet, nous avons eu un an pour déterminer quel serait le contenu des ateliers et façonner un déroulé, créer et organiser la formation des ambassadrices, mobiliser un réseau associatif et administratif solide, et enfin déployer les ateliers sur les cinq territoires. Ainsi, cette première année du PAE s'est avérée intense et le laps de temps court dont nous disposions a été un véritable challenge.

³³ Cf. annexe 3.

³⁴ Cf. annexe 4 pour le tableau récapitulatif des ateliers.

Du fait de difficultés lors de sa finalisation, le livret pédagogique des Ambassadrices n'a pu leur être fourni que très peu de temps avant le début des ateliers. Cependant, ces dernières ont su se l'approprier rapidement.

Le manque de temps a également posé problème au moment de l'organisation des ateliers sur le terrain. En effet, les référentes locales ont déploré que les délais soient trop courts pour pouvoir suffisamment présenter le projet à leurs partenaires, trouver de nouveaux partenaires et faire de la communication autour des ateliers CLEF. La trop faible marge de manœuvre a ainsi limité les possibilités pour relayer les informations efficacement auprès des professionnel-le-s orienteur-ric-e-s. La référente de la en Haute-Savoie explique ainsi que « *Les professionnel-le-s de terrain sont souvent mobilisé-e-s sur des enjeux d'insertion prioritaires, rendant difficile la transmission d'informations complémentaires dans un délai court.* » De ce fait, plusieurs ateliers ont dû être annulés. Sur son territoire, des ateliers ont été reportés par quatre fois, faute de suffisamment d'inscrit-e-s. Elle précise que « *cela a été particulièrement le cas dans l'agglomération d'Annemasse, où, malgré un soutien fort de la mairie via sa direction de l'action sociale, le nombre d'inscriptions est resté insuffisant.* » Grâce à sa persistance, un atelier a finalement pu être mené sur ce territoire avec une bonne participation (de 12 personnes).

Nous avons concentré les ateliers sur une période restreinte : entre fin mai et mi-juillet. Nous avons ainsi été obligées de jongler autant que possible avec les contraintes de calendrier. Cependant, certains événements que nous n'avions pu ou pas pensé à prendre en compte ont parfois entraîné des désinscriptions : par exemple, des ateliers prévus lors de fêtes religieuses ou de vacances scolaires.

5.3.2. Lever les freins à la participation

- ***La mise en place de garderies éphémères***

Dans un objectif d'articulation des ateliers avec la vie familiale des bénéficiaires, le cahier des charges du PAE sollicitait la mise en place de garderies éphémères collectives en parallèle des ateliers. En effet, à leur arrivée sur le territoire, 40 % des primo-arrivants sont parents.³⁵

Finalement, seulement **deux garderies ont été mises en place**, uniquement en Haute-Savoie. Les référentes locales ont indiqué que les délais étaient trop serrés pour que cela soit possible. En effet, les dates et lieux où se sont tenus les ateliers ont été décidés trop peu de temps en amont pour permettre d'organiser ce service. La référente de la Nièvre explique que selon elle, il ne s'agissait pas d'une solution idéale : « *Au-delà de l'offre de garde qui n'est pas toujours facile à mobiliser, les personnes peuvent avoir d'autres freins qui empêchent d'envisager la garde d'enfants : mobilité, horaires, freins psychologiques, besoin d'un temps d'adaptation*

³⁵ <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Etudes/Infos-migrations/Les-enfants-nes-a-l-etranger-de-parents-prim-arrivants>

pour les enfants n'ayant jamais été séparés de leurs parents... » En Isère, les référentes locales témoignent que le besoin pour une solution de garde n'a pas été exprimé et, que malgré une communication en ce sens elles n'avaient pas eu de demande. La référente de la Corrèze explique avoir cherché à contrebalancer le choix de ne pas organiser de garderies par le fait de privilégier une diversification des horaires où se tenaient les ateliers pour permettre à différentes personnes d'être présentes.

PISTES D'AMÉLIORATION :

En 2026 nous mettrons davantage de moyens pour développer le système de garderies éphémères. Nous ferons en sorte de communiquer en amont des ateliers sur la possibilité de mettre en place ces garderies et les fédérations départementales se rapprocheront de leurs partenaires associatifs pour mobiliser du personnel en mesure de les assurer.

- **Lieux et horaires des ateliers**

Pour accueillir un public qui soit le plus varié possible et pour limiter les contraintes liées à certains horaires, les ateliers ont été organisés dans différents lieux dans chaque département³⁶ :

- Corrèze : quatre villes, huit lieux,
- Dordogne : deux villes, trois lieux,
- Isère : quatre villes, huit lieux,
- Nièvre : deux villes, six lieux,
- Haute-Savoie : quatre villes, cinq lieux.

Selon les départements, les référentes locales ont opéré différemment. En Dordogne, les ateliers se sont majoritairement tenus dans les locaux de la Ligue de l'enseignement, auprès de publics déjà connus de l'association. En Isère, en Corrèze et en Haute-Savoie en revanche, les référentes locales ont fait le choix d'étendre la portée des ateliers à différents endroits du département. Elles ont beaucoup sollicité leurs partenaires associatifs et institutionnels pour que différents publics puissent être touchés par les ateliers CLEF, dans différents lieux. Parmi ces lieux, on compte : les locaux de la Ligue de l'enseignement, des centres sociaux, des centres culturels, les locaux d'associations partenaires et l'OFII.

Dans chaque fédération, un à deux ateliers ont eu lieu dans le cadre de la quatrième journée de la formation civique du Contrat d'intégration républicaine dispensé par l'OFII. Ces ateliers ont donc été animés dans les locaux de l'OFII du département. Pour ces ateliers, le sourcing des participant·e·s a donc été facilité puisqu'il s'agissait de personnes déjà engagées dans le parcours de la formation civique du CIR.

³⁶ Cf. annexe 4.

Par ailleurs, les ateliers se sont tenus à des horaires variés : matins, après-midis, jours de semaine et samedis pour répondre aux contraintes des participant-e-s.

En diversifiant les lieux et les créneaux des ateliers, nous sommes ainsi parvenues à élargir l'audience et diversifier le profil des personnes présentes. Cependant, cela a entraîné beaucoup de temps de déplacement pour les Ambassadrices et les référentes qui ont parfois dû se rendre à plus d'une heure de route du siège de la Ligue de l'enseignement de leur département. Ces temps de déplacement n'avaient pas été pris en compte lors de l'élaboration des fiches de poste des Ambassadrices et du budget du projet, et nous avons donc dû nous adapter pour en tenir compte a posteriori.

PISTES D'AMÉLIORATION :

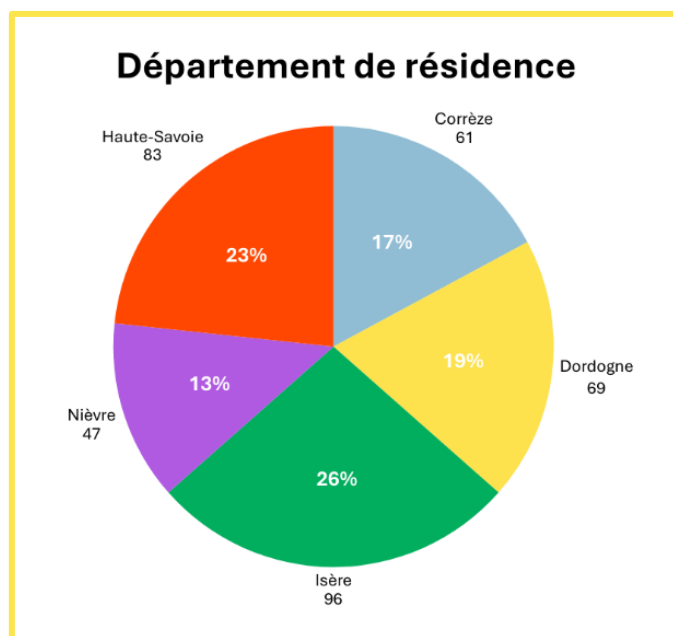
Nous souhaitons que les départements où les ateliers ont été concentrés aux mêmes endroits en 2025 puissent étendre leur portée dans de nouvelles villes sur leur territoire.

5.4. Le profil des bénéficiaires

5.4.1. Le total des bénéficiaires

L'objectif fixé dans l'appel à manifestation d'intérêt était de 600 bénéficiaires pour 40 ateliers, soit 15 à 20 personnes par atelier. Au total ce sont **356 personnes primo-arrivantes qui ont assisté aux 38 ateliers CLEF**, soit une dizaine par atelier³⁷. Cet écart s'explique par différentes raisons. D'une part, nous avons constaté que l'objectif initial était trop élevé. En effet, animer des ateliers pour 15 à 20 personnes primo-arrivantes est une tâche déjà difficile pour un-e animateur-ice aguerri-e. Il était donc difficile d'attendre des Ambassadrices de l'Égalité, tout récemment formées à l'animation, qu'elles puissent le faire aisément. D'autre part, les départements impliqués dans le projet en 2025 sont des départements ruraux. Ainsi, le nombre de primo-arrivant-e-s dans ces territoires est parfois faible, rendant difficile le fait de rapidement trouver environ 120 personnes disponibles et motivées pour assister aux ateliers CLEF en seulement quelques mois. Nous pouvons constater que le nombre de bénéficiaire était ainsi plus important dans les deux départements d'Auvergne-Rhône-Alpes (49 %) tandis qu'il était le plus faible dans la Nièvre (13 %). Ces résultats correspondent aux ordres de grandeur des données statistiques recueillies par la DIAN³⁸ sur les populations de personnes primo-arrivantes présentes dans chaque département, la Nièvre étant le département où il y a le moins de personnes primo-arrivantes sur les cinq.

Graphique 10 : répartition des bénéficiaires des ateliers CLEF selon leur département



³⁷ Cf. annexe 4.

³⁸ Ces données statistiques sont confidentielles et ne peuvent être détaillées dans ce bilan.

Les personnes pouvaient s'inscrire directement auprès des référentes locales en amont des ateliers ou sont parfois venues spontanément le jour-même après en avoir entendu parler. Une difficulté importante qui s'est imposée aux référentes locales a été de distinguer clairement les personnes considérées comme étant des primo-arrivantes*, de celles ne l'étant pas. En effet, en tant que professionnelles accompagnant des publics variés et ne travaillant pas pour des institutions publiques, il leur était difficile de systématiquement demander aux personnes quel était leur statut administratif exact. Ainsi, bien que minoritaires, certaines personnes ne correspondant pas à cette définition ont tout de même été amenées à prendre part à certains ateliers CLEF. **387 personnes ont ainsi émergé pour les ateliers, mais seulement 356 ont été comptabilisés.** Nous excluons les personnes demandeuses d'asile, les personnes issues de l'Union européenne et les personnes résidant en France depuis plus de 15 ans.

PISTES D'AMÉLIORATION :

Pour la poursuite du PAE, nous souhaitons renforcer le ciblage des participant-e-s aux ateliers CLEF. En 2025, les personnes qui n'étaient pas primo-arrivantes ont représenté 8 % des bénéficiaires des ateliers. En 2026, nous aimerions réduire cette proportion et clarifier les conditions d'ouverture de l'atelier dès le moment de l'inscription.

5.4.2. Le questionnaire d'étude statistique

Lors de la conception du déroulé des ateliers CLEF, nous envisagions faire en sorte de recueillir des données sur le profil socio-démographique des bénéficiaires dès leur inscription aux ateliers. Or, cette idée ne s'est pas avérée réalisable pour des raisons d'accessibilité et d'anonymat. De ce fait, nous avons ensuite élaboré un **questionnaire anonyme que nous avons distribué à la fin de chaque atelier aux bénéficiaires.** Cependant, le temps dédié à ce questionnaire n'était initialement pas pris en compte dans le déroulé des ateliers. Cela a par moment contraint les Ambassadrices à adapter le déroulé, et parfois raccourcir certaines activités, pour pouvoir le faire.

Ce questionnaire³⁹ devait donc répondre à trois enjeux :

- Être facile d'accès,
- Être rapide à remplir,
- Nous permettre de recueillir suffisamment de données statistiques sur les participant-e-s.

Nous souhaitions que le questionnaire ne soit que sur une page reco/verso pour qu'il n'apparaisse pas trop long. Cependant, cela nous a amenées à réduire le nombre ou la longueur des questions, rendant les données recueillies parfois imprécises. Cela a également limité le nombre d'illustrations que nous pouvions inclure. De ce fait, nous avons été limitées dans

³⁹ Cf. annexe 4.

l'utilisation du français FALC et le questionnaire a pu s'avérer être trop complexe pour certain·e·s participant·e·s. Le moment de compléter les questionnaires a donc pris plus de temps que celui que nous avons estimé. Fort heureusement, les Ambassadrices étaient accompagnées des référentes locales, et parfois de collègues ou des bénévoles. Elles ont ainsi pu assister les bénéficiaires qui ne parvenaient pas à remplir le questionnaire seul·e·s.

PISTES D'AMÉLIORATION :

Le questionnaire sera revisité. Les questions seront davantage sous forme de QCM, simplifiées et plus précises. Des images seront ajoutées pour en simplifier la compréhension. De ce fait, il sera sur plus d'une feuille, mais sera plus facile à prendre en main. De plus, nous veillerons à intégrer pleinement le moment de le remplir au déroulé d'atelier pour permettre aux Ambassadrices et aux référentes d'accompagner les bénéficiaires sans manquer de temps.

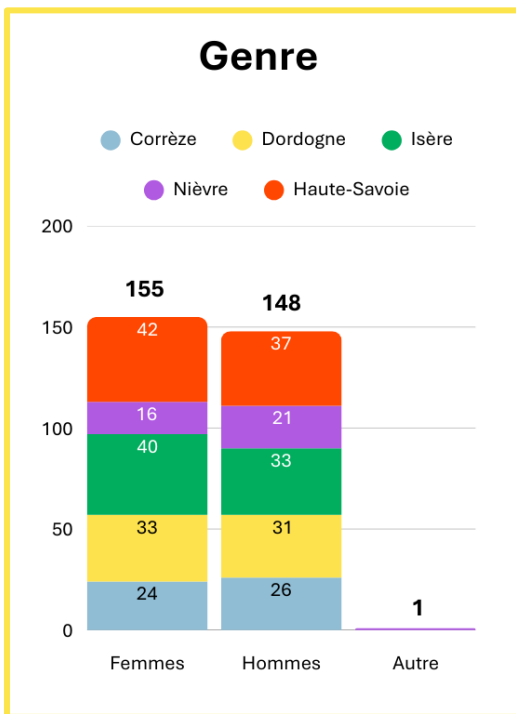
5.4.3. Les résultats de l'étude

Nous avons au total récolté 334 questionnaires distribués à la fin de 36 ateliers sur 38⁴⁰. Une fois les primo-arrivant·e·s bien identifié·e·s parmi les personnes ayant répondu, nous avons retenu les réponses à **307 questionnaires** pour procéder à notre étude statistique sur le public des ateliers CLEF. Cette analyse s'appuie sur les **réponses auto-déclarées** par les participant·e·s lors de l'enquête.

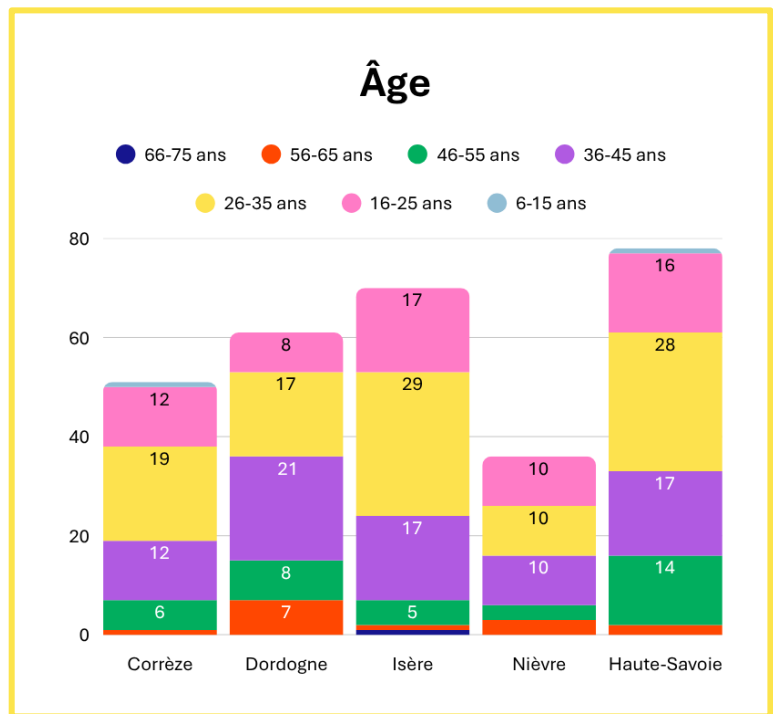
⁴⁰ Lors des deux premiers ateliers nous n'avons pas eu la possibilité de les diffuser à cause de soucis logistiques.

Tout d'abord nous pouvons constater que les ateliers CLEF ont atteint leur objectif de **toucher tant des hommes que des femmes, ainsi qu'un public assez jeune et issu de partout dans le monde**. En effet, le graphique 11 nous montre que le public était très mixte en termes de genre dans toutes les fédérations départementales. Par ailleurs, 60 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont déclaré avoir moins de 35 ans (cf. graphique 12). Enfin, nous avons compté **près d'une soixantaine de nationalités** parmi les 307 répondant-e-s (cf. graphique 13) avec notamment une proportion importante de personnes afghanes et marocaines.

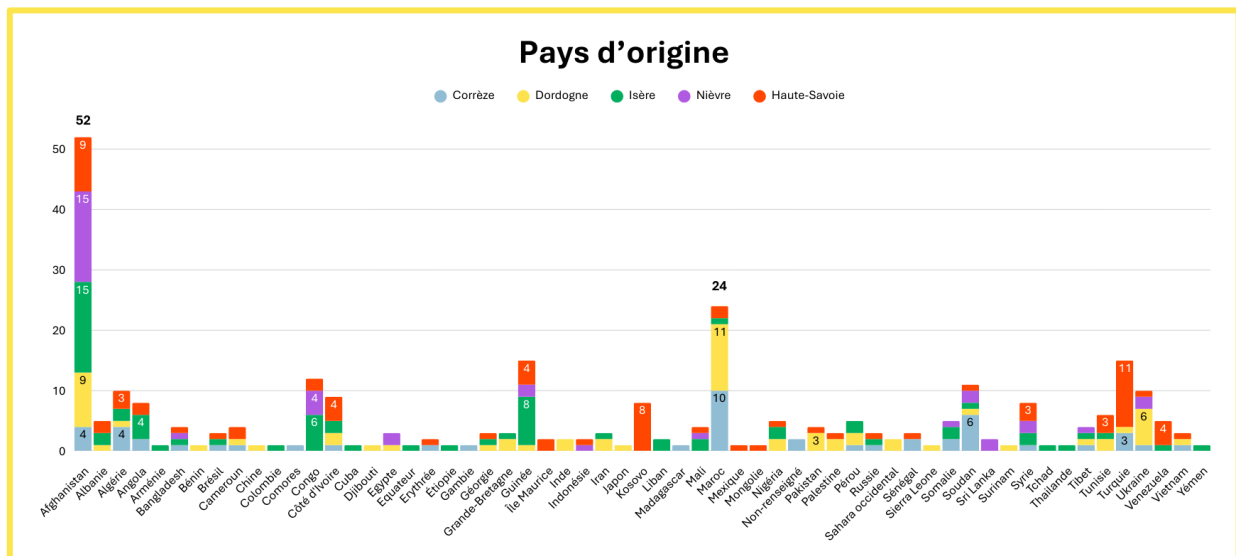
Graphique 11 : répartition des bénéficiaires des ateliers CLEF selon leur genre



Graphique 12 : répartition des bénéficiaires des ateliers CLEF selon leur âge

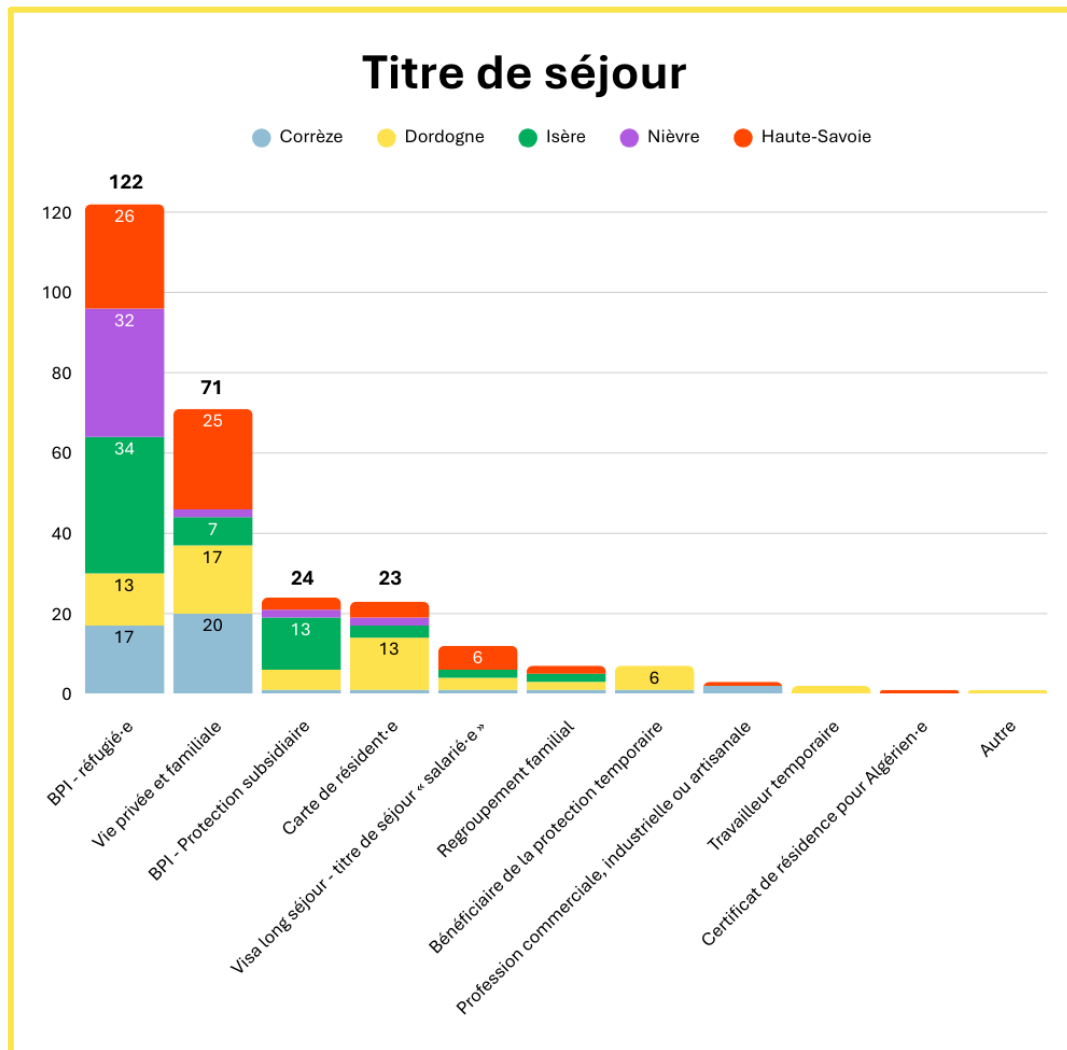


Graphique 13 : répartition des bénéficiaires des ateliers CLEF selon leur pays d'origine



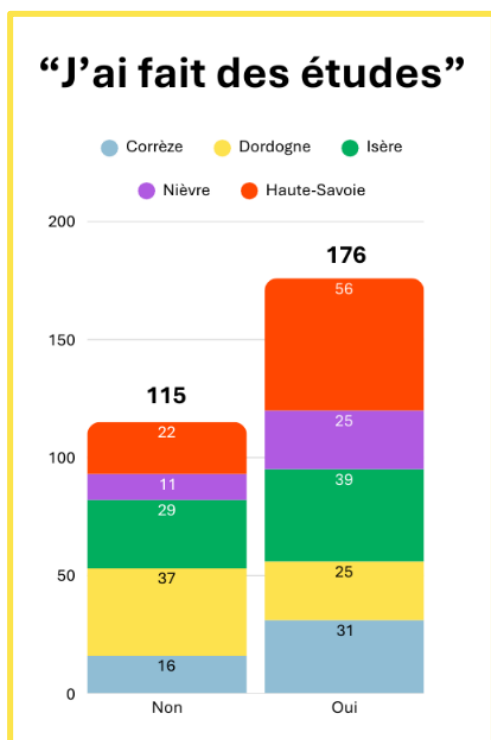
Plus d'un tiers des participant-e-s aux ateliers CLEF ont déclaré avoir le statut de BPI réfugié-e, et un quart sont en France avec un titre de séjour « vie privée et familiale ». Cette répartition semble s'inscrire dans les tendances observées par la DIAN à l'échelle nationale.

Graphique 14 : répartition des bénéficiaires des ateliers CLEF selon leur titre de séjour

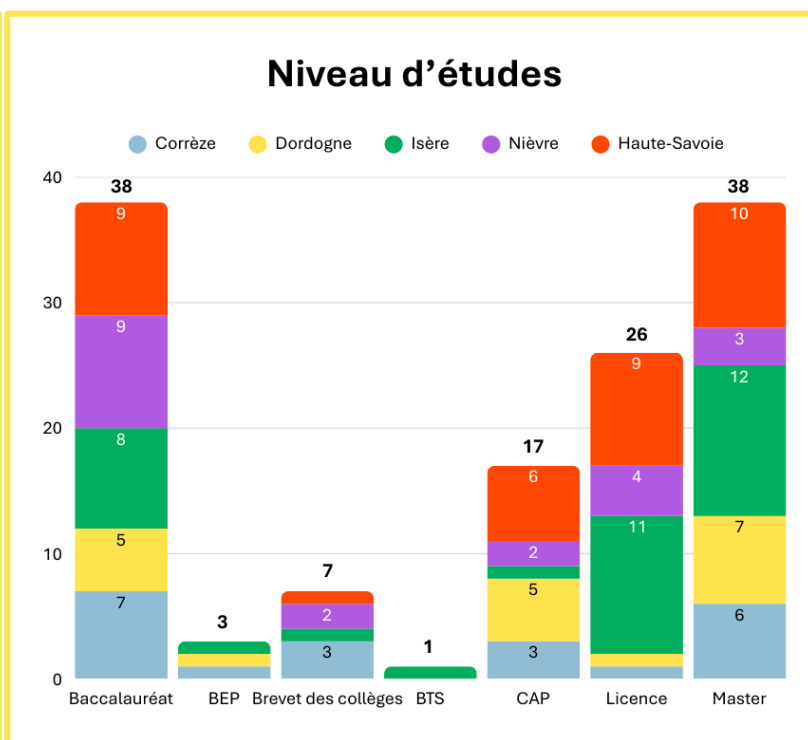


La majorité des bénéficiaires des ateliers ont été scolarisé-e-s : **57 % d'entre eux déclarent avoir fait des études** (cf. graphique 14). « Études » est ici à entendre au sens large et non pas au sens des études supérieures. En effet, dans le questionnaire les répondant-e-s devait simplement cocher « *Oui* » ou « *Non* » suite à l'affirmation « *J'ai fait des études* », puis détailler leur niveau de diplôme (cf. annexe 4). Nous avons-nous-même catégorisé les différents diplômes renseignés pour simplifier les statistiques au sujet du niveau de scolarisation (cf. graphique 15). Nous constatons ainsi que **36 % des répondant-e-s déclarent avoir fait des études supérieures** et avoir un niveau BTS, Licence ou Master (ou équivalent).

Graphique 14 : répartition des bénéficiaires des ateliers CLEF selon leur scolarisation ou non

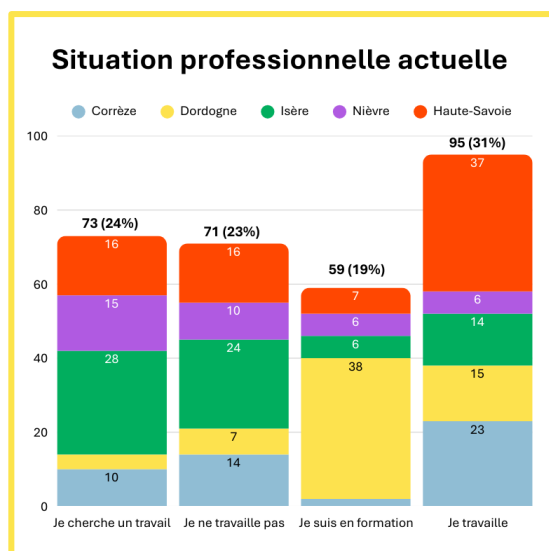


Graphique 15 : répartition des bénéficiaires des ateliers CLEF selon leur niveau scolarisation



Nous remarquons avec le graphique 16 que **55 % des participant-e-s déclarent être actif-ve-s sur le marché du travail** : 31 % travaillent et 24 % cherchent un travail. De plus, 19 % d'entre eux déclarent être en formation. Nous avons cependant constaté un biais dans le questionnaire car nous n'avons pas fait la distinction entre formation professionnelle et formation linguistique (cf. annexe 4), ce qui a conduit de nombreux participant-e-s à indiquer qu'ils étaient en formation français langue étrangère (FLE), notamment en Dordogne.

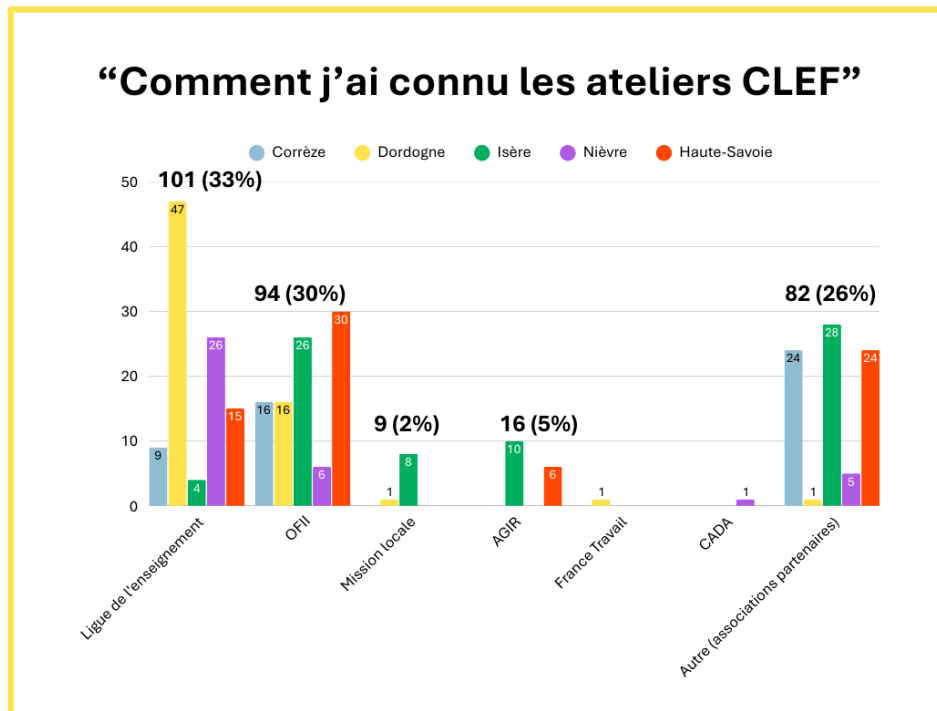
Graphique 16 : répartition des bénéficiaires des ateliers CLEF selon leur situation professionnelle



Selon les départements, les bénéficiaires ont entendu parler des ateliers CLEF par des canaux différents (cf. graphique 17). **En Dordogne et dans la Nièvre, l'écrasante majorité des participant-e-s étaient des personnes ayant déjà bénéficié des services de la Ligue de l'enseignement** et qui en ont eu connaissance directement par l'association. **En Corrèze, en Isère et en Haute-Savoie en revanche, la construction d'un réseau associatif solide s'est révélée très bénéfique.** En effet, parmi l'ensemble des répondant-e-s, 27 % étaient des personnes résidant dans l'un de ces trois départements et déclarant avoir découvert les ateliers CLEF grâce à des associations partenaires ou la mission

locale (84 personnes). Nous pouvons également constater le rôle important de l'OFII : 30 % des personnes ayant répondu à cette question (soit 94 sur 304) ont indiqué avoir connu les ateliers CLEF via l'OFII. 87 personnes ont assisté aux ateliers CLEF dispensés dans le cadre de la quatrième journée de la FC de l'OFII. Cela signifie que l'OFII a en majorité permis de mobiliser un public déjà captif, mais également d'orienter des personnes qui n'étaient pas en cours de FC.

Graphique 17 : répartition des bénéficiaires des ateliers CLEF selon leur titre de séjour



5.5. Bilan

Les ateliers CLEF ont été un succès dans les cinq départements où ils ont été déployés. Nous tirons cette conclusion grâce aux nombreux retours qui nous sont parvenus de la part des référentes, des Ambassadrices, des professionnels sur le terrain et des bénéficiaires.

5.5.1. L'avis des référentes

Les référentes locales ont toutes témoigné d'une grande satisfaction à l'issue de la première année du projet Ambassadrices de l'Égalité. Elles ont su déployer le projet en un temps « record » sur leur territoire et ont contribué à le construire avec le Centre confédéral de la Ligue de l'enseignement et les Ambassadrices elles-mêmes. Leur mobilisation permanente, sans faille, et ce tout au long de l'année de mise en œuvre, a permis d'ancrer solidement le projet, sur chacun des départements d'expérimentation. La référente de la Corrèze décrit cette expérience comme « un très beau succès » et s'exprime « ravie d'avoir participé à cette aventure ». Celle de la Haute-

Savoie écrit que « ces premiers résultats témoignent d'un **engagement fort et d'une mobilisation rapide.** »

Elles relèvent cependant toutes une **nécessité de disposer de plus de temps** pour développer le projet, communiquer auprès des partenaires et des bénéficiaires et ainsi préparer les ateliers CLEF au mieux.

Les référentes témoignent par ailleurs **de la motivation et du sérieux dont les Ambassadrices de l'Égalité ont fait preuve tout au long du projet, signe de leur fort engagement.** Elles ont su démontrer une grande capacité d'adaptation tout en s'exprimant sur leurs besoins plus précis d'accompagnement lorsque cela était nécessaire. Les référentes signalent ainsi le besoin de renforcer la formation initiale des Ambassadrices, et notamment la mobilisation des concepts clés autour de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'usage des outils pédagogiques.

5.5.2. L'avis des bénéficiaires

En tout, **266 personnes ont déclaré avoir « bien aimé » ou « adoré » l'atelier** (soit 92 % des 288 personnes ayant répondu à cette question, cf. graphique 18).

Graphique 18 : répartition des bénéficiaires des ateliers CLEF selon leur titre de séjour



Sur le questionnaire anonyme, plusieurs d'entre eux nous expliquent que **l'atelier leur a fourni des ressources utiles**, notamment vis-à-vis des associations qui peuvent les aider et des connaissances sur leurs droits :

« Je veux revoir les précautions sexuelles et revoir mes conditions de travail ».

« Je vais chercher une association pour m'accompagner dans mes démarches de naturalisation. »

Iels sont nombreux·x·ses à manifester leur volonté de **diffuser autour d'eux ce qu'ils ont appris** lors de l'atelier :

« Je prévois de partager cette expérience avec des amis qui sont pas satisfaits. »

« Je vais parler avec mes voisins ou en repas de famille. Si j'ai un débat à l'école je serais mieux préparé pour le débat »

« J'ai envie de sensibiliser les gens sur l'excision parce que c'est quelque chose qui me touche est qui est important pour moi. »

Les référentes relèvent également l'intérêt des ateliers CLEF pour les participant·e·s :

« Les activités ont suscité, dans leur grande majorité, un intérêt manifeste et une forte implication des participant·e·s. Les quelques fluctuations observées (liées à la fatigue ou à la complexité de certaines notions) n'ont en rien altéré la richesse des échanges. »

Parfois, certaines Ambassadrices ont pu faire face à des groupes de personnes plus difficiles à mobiliser que d'autres. Cela a pu être le cas lorsque les participant·e·s étaient assez jeunes (moins de 20 ans), ou lorsque les personnes n'avaient pas tout à fait connaissance des thématiques abordées par l'atelier avant de s'y inscrire.

« Il a été difficile de faire respecter le cadre mais encore d'aller les chercher pour qu'ils participent. »

« Au début certaines personnes étaient un peu fermées au sujet et ne voulaient pas trop participer. »

Cependant, les Ambassadrices ont appris à s'adapter pour faire en sorte de motiver les participant·e·s, les mettre à l'aise et dynamiser les activités. Elles ont ainsi pu constater d'elles-mêmes la satisfaction des participant·e·s et nous le rapportent. Selon les retours directs qu'elles ont pu recueillir, **les ateliers CLEF ont fait une véritable différence pour les bénéficiaires** :

« Deux participants [...] ont été touchés par la richesse des infos sur les droits et ont exprimé leur regret de ne pas avoir ça dans leur pays d'origine. »

« J'ai été touchée d'entendre plusieurs d'entre eux dire qu'ils avaient appris plus dans cet atelier que pendant tout le temps qu'ils sont en France. J'ai senti que le message était bien passé et qu'un espace de confiance, de participation et d'écoute active s'était créé. »

« Ce que j'ai le plus aimé aujourd'hui c'est de voir comment les participants se sont connectés et ont compris l'importance de l'égalité malgré les barrières du niveau de langue. »

« Certains participants ont demandé plus d'infos en lien avec la frise (droit au divorce pour les femmes). »

« Lors de mon dernier atelier, une famille entière s'est présentée ensemble. J'avoue que j'étais un peu inquiète au départ : je craignais que la présence de tous les membres réunis ne limite leur liberté d'expression individuelle. Mais, à ma grande surprise, ce fut tout le contraire. Chacun s'est senti écouté, reconnu et concerné, avec son propre espace de parole. L'atmosphère était empreinte d'attention et de bienveillance, ce qui a donné lieu à l'un de mes plus beaux ateliers. »

5.5.3. L'avis des Ambassadrices

Les huit Ambassadrices de l'Égalité ont toutes manifesté leur **joie d'avoir pris part au PAE** en 2025. Les ateliers CLEF leur ont permis d'avoir des **échanges enrichissants** avec les participant·e·s, de **se sentir utiles** ainsi que de **valoriser leur propre parcours d'intégration**. Elles sont heureuses de pouvoir aider toutes ces personnes à connaître leurs droits en France et se sentir mieux dans ce pays.

À travers les ateliers CLEF nous avons pu constater **l'importance et le fort impact de la transmission par les pairs**. En effet, cet aspect du projet a porté la motivation des Ambassadrices et a également donné davantage de poids à leur prise de parole auprès du public.

« J'aimerais vraiment continuer à m'impliquer dans ce projet et, si possible, contribuer davantage à sa construction, car **le sujet me tient particulièrement à cœur.** »

« Je pense que **ces rencontres sont essentielles pour guider les personnes** sur ce qu'elles peuvent trouver dans ce pays et leur faire comprendre qu'il existe autant de droits que de responsabilités citoyennes. »

« J'aimerais que le projet se consolide et soit diffusé partout en France. **Ce que nous faisons est d'une grande utilité pour les personnes étrangères.** »

« J'ai aimé le contact avec une des participantes et qu'elle m'a dit que **je lui ai donné l'espoir pour continuer son chemin** lorsque je suis une ambassadrice paire. »

« Sur le plan social, je pense que **les ateliers ont un impact important.** Je pense que nous avons pu insuffler quelques réflexions dans des esprits curieux et renforcer certaines convictions chez d'autres. »

« À la fin, nous avons pris un vrai moment pour échanger, et **leur joie d'avoir participé m'a profondément touchée.** »

6. CONCLUSION DE L'ANNÉE ET SUITES

6.1. La Semaine de l'intégration

Le lundi 6 octobre 2025, la Ligue de l'enseignement a participé au séminaire de lancement de la 5^e édition de la **Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants**, organisée par la DGEF du ministère de l'Intérieur à la Cité des sciences et de l'industrie. Toutes les contributrices du projet ont été invitées à participer à cette journée pour y présenter le travail accompli. Au total, ce sont neuf ambassadrices (sur les dix femmes engagées dans le projet), six référentes des fédérations départementales de la Ligue et deux coordinatrices du centre confédéral qui ont pu être présentes. Une belle occasion de réunir les protagonistes du projet et de clôturer ensemble cette année de travail intense !

6.1.1. Table ronde sur les actions de pair à pair

Dans la matinée, Rula KHEDER, ambassadrice en Corrèze, et Nadine JAVION, référente locale dans ce même territoire, ont participé à la deuxième table ronde de la journée intitulée « *Une diversité d'initiatives participant à l'engagement des étrangers dans la société d'accueil* ». Elles étaient plus particulièrement invitées à intervenir pour présenter **les ateliers CLEF en tant qu'action de pair à pair**. Ce fut également l'occasion pour Rula de partager son expérience en tant qu'Ambassadrice :

« Je comprends à la fois les difficultés de primo-arrivants et leurs attentes de la société française, ce qui est rassurant pour eux. »

Photo 4 : Nadine JAVION et Rula KHEDER lors de la table ronde du 6 octobre 2025.



6.1.2. Remise des attestations d'engagement aux Ambassadrices

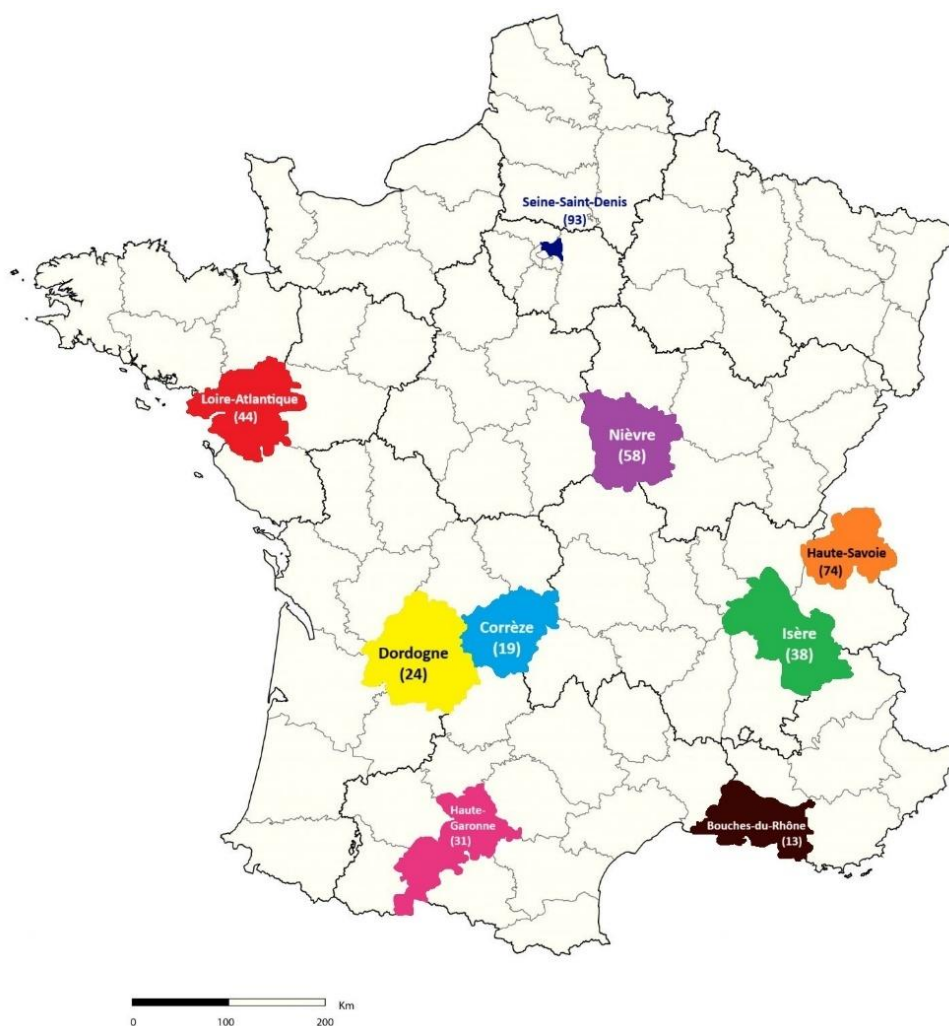
L'après-midi, **des attestations officielles ont été remises aux dix Ambassadrices de l'Égalité** témoignant de leur engagement dans ce projet. Ce sont **David COSTE**, directeur de l'intégration et de l'accès à la nationalité à la DGEF du ministère de l'Intérieur, **Annie CHOQUET**, sous directrice de l'intégration des étrangers à la DIAN-DGEF du ministère de l'Intérieur, et **Catherine PETIT**, cheffe du service des droits de femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes à la DGCS du ministère de l'Égalité, qui leur ont remis ces attestations.

Photos 5 et 6 : la remise des attestations d'engagement aux Ambassadrices de l'Égalité, 6 octobre 2025.



6.2. Les suites du projet

La journée du 6 octobre 2025 a été l'occasion pour les trois acteurs du projet (le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Égalité et la Ligue de l'enseignement), d'annoncer officiellement le **renouvellement du projet Ambassadrices de l'Égalité pour l'année 2026**. Après 10 ambassadrices formées, 38 ateliers animés et 356 bénéficiaires touchés dans 5 départements différents en 2025, le projet sera déployé sur 4 nouveaux territoires en 2026. Les neufs territoires impliqués seront : **les Bouches-du-Rhône, la Corrèze, la Dordogne, la Haute-Garonne, l'Isère, la Loire-Atlantique, la Nièvre, la Haute-Savoie et la Seine-Saint-Denis**.



GLOSSAIRE

AGIR : Le **programme d’Accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR)**, est un programme interministériel piloté par la direction générale des étrangers en France. Lancé en 2022, il permet la prise en charge des réfugiés bénéficiaires de la protection internationale (BPI) les plus vulnérables dès la reconnaissance de leur statut et les accompagne dans leur parcours d’intégration vers la prise d’autonomie, en matière d’accès aux droits, à la formation, à l’emploi et au logement⁴¹.

BPI : Personne reconnue par l’Office française de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ou la Cour nationale du droit d’asile (CNDA) comme **bénéficiaire d’une protection internationale (BPI)**. Cette protection lui donne droit au séjour, au travail, lui accorde des droits sociaux et lui permet de solliciter la réunification familiale. Les différents statuts qui peuvent être accordés sont le statut de réfugié, bénéficiaire de la protection subsidiaire et apatride.

CIR : Le **Contrat d’intégration républicaine**. Ce dernier est conclu entre l’État français et toute personne étrangère primo-arrivante. Il vise à favoriser leur intégration et à leur permettre d’acquérir un premier socle de connaissances linguistiques et civiques, ainsi que les pratiques indispensables à leur accession à l’autonomie. Le ou la signataire s’engage à suivre des formations pour favoriser son insertion dans la société française. Le parcours d’intégration débute avec les services de l’**Office français de l’immigration et de l’intégration (OFII*)**. D’une part, une **formation civique** d’une durée de quatre jours, obligatoire. D’autre part, une formation linguistique pouvant aller jusqu’à 600h et visant l’acquisition d’un niveau minimal de français. L’objectif du CIR est de favoriser l’intégration en France en développant l’accès aux droit et le partage des valeurs de la République.

DGCS : Direction générale de la Cohésion sociale

DGEF : Direction générale des Étrangers en France

DIAN : Direction de l’Intégration et de l’Accès à la Nationalité

Éducation populaire : courant de pensée qui vise à promouvoir une éducation amenant une transformation sociale en dehors des institutions traditionnelles d’enseignement. L’Éducation populaire, de par ses méthodes, place les personnes au cœur de leurs apprentissages. Elle s’attèle à développer un savoir en partant des situations, des expériences, des questionnements et des connaissances de chacune et chacun. En mettant en place un cadre de réflexion collective

⁴¹ Ministère de l’Intérieur – DGEF, « AGIR, pour l’emploi et le logement des personnes réfugiées », 1^{er} janvier 2025, [en ligne] disponible sur : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/AGIR-pour-l-emploi-et-le-logement-des-personnes-refugiees> (consultée le 7 janvier 2026).

sans positionnement hiérarchique d'un détenteur ou d'une détentrice du savoir, l'Éducation populaire a pour objectif de permettre l'émancipation, l'accès aux savoirs, à la culture et de faciliter l'exercice de la citoyenneté. Ce courant de pensée promeut donc l'idée que chacune et chacun a quelque chose à apporter à l'autre. Il incite au débat, à l'échange et à la confrontation d'idées pour apprendre à faire société dans une position d'égalité. « L'Éduc pop », est un outil d'évolution, à la fois, individuel et collectif. C'est une démarche politique.⁴²

FALC : le facile à lire et à comprendre (FALC) est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en un langage simplifié. Le FALC permet de rendre l'information plus simple et plus claire et est ainsi utile à tout le monde, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou encore maîtrisant mal la langue française.⁴³

OFII : l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

Immigré-e : personne née étrangère dans un pays étranger et résidant désormais en France. Une personne reste immigrée même si elle acquiert la nationalité française.⁴⁴ La qualité d'immigré est permanente : un individu naturalisé français continue à appartenir à la population immigrée, même s'il devient Français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Personne étrangère primo-arrivante : toute personne étrangère ressortissante d'un pays tiers de l'Union européenne, qui dispose pour la première fois d'un titre de séjour en France, depuis moins de cinq ans, et qui souhaite s'y installer durablement. De fait, ne sont pas considérés comme primo-arrivant·e·s, les étudiant·e·s étranger·e·s, les visiteurs et visiteuses, les saisonnier·e·s, les demandeurs et demandeuses d'asile (demande en cours), les étranger·e·s en situation irrégulière et les étranger·e·s ressortissants de pays membres de l'Union européenne.

SDFE : Service des Droits des Femmes et de l'Égalité entre les femmes et les hommes

Violentomètre : Outil de sensibilisation du grand public contre la banalisation des violences conjugales. Il a été conçu pour permettre aux victimes de violences conjugales de rompre le silence et de comprendre qu'elles ne sont pas seules, qu'il existe des ressources et des solutions pour s'en sortir. Il a été développé par Martha Alicia Tronco Rosas en 2009 au sein de l'unité de genre de l'Institut polytechnique national au Mexique. En France, cet outil a été adapté fin 2018 par les Observatoires des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et de Paris, l'association En Avant Toute(s) et la Mairie de Paris.

⁴² CEMÉA Formation, « L'éducation populaire, c'est quoi ? », [en ligne], disponible sur : <https://cemea-formation.com/bafa/education-populaire> (consultée le 10 décembre 2025).

⁴³ Ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/developpement-culturel/culture-et-handicap/ressources-handicap/facile-a-lire-et-a-comprendre-falc-une-methode-utile>

⁴⁴ Définition du Haut-Conseil à l'Intégration.

CONTRIBUTEUR·ICE·S

Pilotage du projet :

- Ligue de l'Enseignement (Centre confédéral) :
 - Laurane VILLIÈS, coordinatrice du projet Ambassadrices de l'Égalité
 - Fatima AKKACHA, responsable du Pôle Éducation
- Direction générale des étrangers en France / Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DGEF/DIAN – Ministère de l'Intérieur)
 - Anne-Cécile JARASSE, chargée de mission au sein du bureau de l'accompagnement social et professionnel
 - Anaïs GUILLOU, adjointe au chef du bureau de l'accompagnement social et professionnel
 - Éric DECHARNE, chef du bureau de l'accompagnement social et professionnel
- Direction générale de la cohésion sociale / Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (DGCS/SDFE – Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations)
 - Meryem REKIKI, chargée de mission aller-vers et violences spécifiques
 - Frédérique AST, adjointe à la cheffe de bureau de l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la vie personnelle et sociale (B2)
 - Catherine MORIN, Adjointe à la cheffe du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité entre les femmes et les hommes
 - Martine JAUBERT, cheffe de bureau de l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la vie personnelle et sociale

Référentes locales :

- Corrèze (19) : Nadine JAVION
- Dordogne (24) : Audrey BORDENAVE
- Isère (38) : Miranda SHUSTERMAN et Cannelle NOMMAY
- Nièvre (58) : Lise LAGUILHON-DEBAT
- Haute-Savoie (74) : Talia VEGA MARTINEZ

Ambassadrices de l'Égalité :

- Corrèze (19) : Natacha DIEUDONNÉ LOUIS JEAN et Rula KHEDER
- Dordogne (24) : Priscila DE OLIVEIRA SOLER et Jenifer CASTANO RIOS HERLEM
- Isère : Israa AL-YASARI et Khady THIAM
- Nièvre (58) : Nonon LUZAIKU DIANKULU et Ménal MOHAMED HAJ
- Haute-Savoie (74) : Mediha DEMIRCIOĞLU GUR et Claudia VILLANUEVA

Co-conception et animation de la formation et des livrables :

- Ségolène TRAPLETTI, ingénieure pédagogique et formatrice

Questionnaire d'étude de besoins : 43 répondant·e·s dans les cinq départements du projet.

Explorations collaboratives

Quatre sessions d'échanges ont été organisées en visioconférence. Ces séances visaient à réunir un panel d'expert·e·s sur les questions d'égalité hommes-femmes et/ou des personnes primo-arrivantes pour réfléchir collectivement aux données clés à intégrer aux ateliers.

- Pour la Ligue de l'Enseignement :
 - Jordan BALSSA, chargé de mission Citoyenneté - Education Numérique, Ligue de l'Enseignement de la Loire (42)
 - Mona VANDECOTTE, responsable de service, Ligue de l'Enseignement du Tarn (81)
 - Véronique SOL, chargée de mission Egalité Femmes Hommes et Citoyenneté en Actions (EFHCA), Ligue de l'Enseignement du Tarn-et-Garonne (82)
 - Lucie ROUSSET, chargée de communication, Ligue de l'Enseignement du Tarn-et-Garonne (82)
- Pour Femmes Entraide & Autonomie (FEA)
 - Sokhna FALL, coordinatrice
 - Lola GATIEN, assistante chargée des projets
- Pour la Fédération Nationale GAMS (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles, des Mariages Forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants)
 - Isabelle GILLETTE-FAYE, Directrice Générale
- Pour UniR (Universités & Réfugié·e·s)
 - Margaux LESAGE, chargée d'accompagnement et de mentorat des femmes
- Pour Voix de Femmes
 - Marine-Emmanuelle LAMOUR, assistante de programme

Graphisme :

- Mélanie GALLARD, responsable du pôle « Communication réseau » au centre confédéral de la Ligue de l'enseignement
- Aurélie BONNET, graphiste au centre confédéral de la Ligue de l'enseignement
 - Conception graphique du projet
- Lucie NOUHANT, graphiste et illustratrice (Studio colchiques)
 - Mise en page du livret pédagogique des Ambassadrices de l'Égalité et du livret des participant·e·s

ANNEXES

Annexe 1 - Livret pédagogique : animer les ateliers CLEF – extrait, fiche activité n°13

13 LE CONSENTEMENT

De quoi s'agit-il ?

Les participant-e-s se trouvent face à plusieurs personnages et situations. Parfois le personnage affirme son consentement, parfois non.

Les situations relèvent des relations humaines « générales » puis affectives et enfin intimes, avec une gradation.

Objectifs pédagogiques

Les apprenant-e-s seront capables à la fin de l'activité de :

- Définir le consentement.
- Identifier quand il y a un doute, qu'il n'y a pas de consentement.

Durée de l'activité

15 min

Matériel dont j'ai besoin

- Diaporama.
- Pictogrammes des situations¹.
- Cartes de vote : oui (vert), non (rouge), on ne sait pas (gris).

Comment se déroule l'activité ?

MODALITÉS

En grand groupe.

01

Présenter les pictogrammes des différents personnages et inviter les participant-e-s à voter à l'aide des cartes : y a-t-il consentement, ou non, ou « on ne sait pas » ?

02

Définir ensemble le consentement.

Comment adapter cette activité ?

CONSEILS, POINTS DE VIGILANCE

Durant l'activité, rappeler l'avertissement « violences » si nécessaire. Ne pas forcer l'expression des participant-e-s.

Le consentement peut être abordé hors des situations de sexualité, on peut travailler sur la question sans heurter les participant-e-s. On peut choisir les pictogrammes présentés selon le groupe.

À la place des pictogrammes, certaines situations peuvent être jouées et mimées par l'ambassadrice et la référente locale (ou la bénévole/stagiaire).

Pour aller plus loin

➔ **Alle Valérie, Le consentement, des oui RÉELS, 2023.**
www.calliact.com/reels/

➔ **Emelline May et Blue Seat Studios, Le consentement expliqué avec une tasse de thé, 2015.**
www.youtube.com/watch?v=yj5NcMew6qc&t=1s

1. Violentomètre en Pictogrammes - Avec Notice www.intimagir-occitanie.org/outils-lcv

Annexe 2 - Tableau 1 : tiré du questionnaire anonyme en ligne diffusé à l'issue de la formation.

| Amb. | Domaine d'études, nom du diplôme obtenu | Je suis diplômée en France ou à l'étranger | Mon diplôme obtenu à l'étranger est reconnu en France | Ma situation professionnelle dans mon pays d'origine | Ma situation professionnelle en France actuellement | Mon ou mes emploi(s) actuel(s), ou dernier emploi occupé |
|------|---|--|---|--|---|--|
| 1 | Licence d'anglais | Les deux | Oui | J'avais un emploi qui correspondait à mes études | J'ai plusieurs emplois | Secrétaire médicale |
| 2 | Licence de Psychologie | À l'étranger | Oui | J'avais un emploi qui correspondait à mes études | J'ai un emploi | Caissière |
| 3 | Ingénieur | Les deux | Oui | J'avais un emploi qui n'avait pas de rapport avec mes études | Je n'ai pas d'emploi mais j'en ai déjà eu en France | Médiatrice |
| 4 | Banque/Assurances | En France | | J'avais un emploi qui correspondait à mes études | Je n'ai pas d'emploi mais j'en ai déjà eu en France | J'ai été chargée de clientèle en banque pendant plus de 10 ans. Aujourd'hui, je suis en reconversion et en train de créer mon entreprise |
| 5 | Master en Gestion d'entreprise | À l'étranger | Oui | J'avais un emploi qui correspondait à mes études | J'ai plusieurs emplois | Responsable magasin (saisonnier), conseillère VDI |
| 6 | Master 2 en Droit International | En France | | Je n'avais pas d'emploi | J'ai un emploi | Juriste à la CPAM |
| 7 | Anthropologue | À l'étranger | Oui | J'avais un emploi qui n'avait pas de rapport avec mes études | J'ai un emploi | Travailleuse en Action |
| 8 | Relations Internationales | À l'étranger | Non | J'avais un emploi qui correspondait à mes études | J'ai un emploi | Educatrice Montessori / Animatrice qualifiée |
| 9 | Coupe et couture | À l'étranger | Non | J'avais un emploi qui correspondait à mes études | Je n'ai jamais eu d'emploi en France | |
| 10 | Management des affaires publiques | En France | | | J'ai un emploi | Chargée de communication |

LES ATELIERS CLEF

CULTIVER L'ÉGALITÉ EN FRANCE

Atelier de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes auprès de personnes primo-arrivantes

Dans ce cahier vous trouverez les informations les plus importantes que vous avez vues pendant l'atelier.

AMBASSADRICES DE L'ÉGALITÉ



STRUCTURES NATIONALES À CONNAÎTRE

Il existe des associations et des services pour aider les femmes et les hommes à comprendre leurs droits et à se protéger.

- **Accompagnement contre les violences**
- **Accompagnement en santé sexuelle et vie affective**
- **Accompagnement médical**
- **Accompagnement pour la connaissance et la défense de ses droits**

Les n° à connaître

Police ou gendarmerie • 17

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes • 114

Le Numéro Vert National « Sexualités, contraception, IVG » • (MFPF)
0 800 08 11 11

Violences Femmes Info (FNSF) • 39 19

Viols Femmes Informations (CFCV) • 0 800 05 95 95

SOS Mariage forcé • 01 30 31 05 05

Ne frappez pas • Pour les auteurs de violences conjugales (FNACAV)
08 019 019 11

Sites Internet/Tchat

Plateforme de signalement des violences conjugales, sexuelles ou sexistes • www.service-public.fr/cmi

Tchat « Comment on s'aime » • Association En Avant: Toutes
www.commentonsaime.fr

Tchat national « Sexualités, contraception, IVG » • (MFPF)
www.ivg-contraception-sexualites.org/ (MFPF)

Site officiel du gouvernement sur l'IVG • www.ivg.gouv.fr/

Le violentomètre
www.centre-hubertine-auclet.fr/egalitheque/publication/le-violentometre



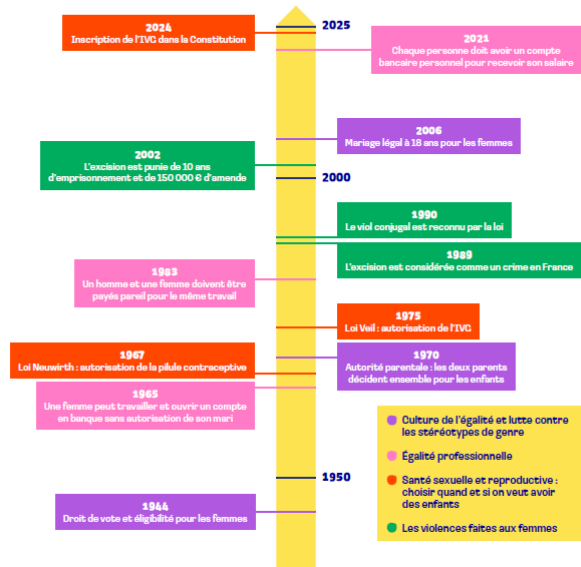
Associations et structures spécialisées

| | | |
|---|---|--|
| FNCIDFF ● ● Centres d'information sur les droits des femmes et des familles | Aide dans l'accès au droit pour les femmes et les familles. | www.fncidff.info |
| FNSF ● ● ● Solidarité Femmes Planning Familial | Pour soutenir les femmes victimes de violence et leurs enfants. | www.solidaritefemmes.org |
| MFPF ● ● ● ● Planning Familial | Contraception, IVG. | www.planning-familial.org/fr |
| EVARS ● Espaces vie affective relationnelle et sexuelle | Information et accompagnement sur la vie affective relationnelle et sexuelle. | ivg.gouv.fr/annuaire-des-espaces-vie-affective-relationnelle-et-sexuelle-evars |
| Centres de santé sexuelle ● ● ● ● | Contraception, IVG, dépistage. | ivg.gouv.fr/annuaire-des-centres-de-sante-sexuelle |
| CAMS ● ● ● ● Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles Féminines et les Mariages Forcés | Contre les mutilations sexuelles féminines et les mariages forcés. | www.federationsgams.org/contact/ |
| Voix de Femmes ● ● ● ● | Contre les mariages forcés. | www.association-voixdefemmes.fr |
| Excision, parlons-en! ● ● ● ● | Contre l'excision. | www.excisionparlonsen.org/ |
| Amicale du Nid ● ● ● ● | Accompagnement des personnes en situation ou en danger de prostitution. | www.amicaleunid.org/ |
| Mouvement du Nid ● ● ● ● ● | Soutien aux personnes prostituées. | www.mouvementunid.org |

LES OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Comprendre pourquoi l'égalité entre les femmes et les hommes est importante.
- Apprendre les droits et les devoirs des femmes et des hommes en France.
- Mieux s'intégrer en France.
- Appliquer ces connaissances dans la vie de tous les jours, au travail et dans la société.
- Réfléchir et partager son avis sur ces sujets.
- Trouver des personnes et des lieux pour avoir de l'aide.
- Comprendre le point de vue des autres et avoir de l'empathie.
- Compléter la formation civique du Contrat d'Intégration républicaine.

LES LOIS POUR L'ÉGALITÉ EN FRANCE



DÉFINITIONS ET CHIFFRES

Stéréotype

Idee que tout le monde pense sur quelque chose. Cela peut être positif ou négatif. Cela n'est pas forcément vrai.

Discrimination

C'est quand une personne est mal traitée à cause de son sexe, sa couleur de peau, son âge... C'est interdit par la loi.

Consentement

Dire « oui » ou « non » pour faire quelque chose. Se taire ne veut pas dire « oui ». Le consentement doit être :

- **Réversible** : on peut changer d'avis.
- **Éclairé** : on sait ce qu'on fait.
- **Enthousiaste** : on est vraiment d'accord.
- **Libre** : personne ne nous force.
- **Spécifique** : on dit « oui » pour une chose précise.

Contraception

Moyens pour éviter une grossesse.

IVG

Interruption volontaire d'une grossesse, avortement. C'est la femme qui décide.

● **1 femme sur 3 fait une IVG dans sa vie en France!**

IST

Maladies qui se transmettent pendant un rapport sexuel.

Excision

Couper des parties intimes des filles. C'est interdit par la loi.

Mariage forcé

Obliger une personne à se marier alors qu'elle ne veut pas.

● **1 femme sur 5 est mariée avant 18 ans dans le monde!**
● **1 garçon sur 25 est marié avant ses 18 ans.**
● **En France, 95% des victimes de mariages forcés sont des femmes!**



Viol

Rapport sexuel imposé à une personne sans son accord.

Violence

Quand une personne fait du mal à une autre personne. Il existe différents types de violences.

● **1 femme sur 10 est victime de violences conjugales en France!**
● **Dans 9 cas sur 10, l'auteur des violences conjugales est un homme!**



Conflit

Désaccord entre deux personnes qui sont égales. Ce n'est pas une situation de violence.

1. Magali MAZUY, Laurent TOULEMON et Elodie BARIL, « Le nombre d'IVG est stable, mais moins de femmes y ont recours », Population, 69(3), pp. 365-368, 2014.
2. UNICEF, www.unicef.fr/convention-droits-enfants/protection/mariage-force/, 2022.
3. Gouvernement, Chiffres-clés : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - Édition 2024, www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/chiffres-des-vers-l-egalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-edition-2024
4. Fondation des Femmes, Chiffres des violences conjugales, 7 décembre 2023, <https://fondationsdesfemmes.org/chiffres-des-violences-conjugales/>
5. Chiffres du ministère - Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2022 - 16 novembre 2023, www.interieur.gouv.fr/actualites/communiqués-de-presse/violences-conjugales-enregistrees-par-services-de-securite-en-2022

ATELIER CLEF
Questionnaire anonyme des participant-e-s
Date et lieu de l'atelier :

MON PROFIL :

Je suis :

- Une femme
- Un homme
- Autre



Année de naissance :



Nationalité :



Code postal ou nom de la commune où j'habite :

J'ai fait des études :



- Non
- Oui → Mon diplôme :

Ma situation professionnelle :



- Je ne travaille pas
- Je cherche un travail
- Je travaille → Mon métier :
- Je suis en formation → Ma formation :

Mon niveau de français :



- Débutant
- Intermédiaire
- Avancé



La ou les autres langues que je parle :

Situation familiale :

- Célibataire
- En couple, non marié-e
- Marié-e

- J'ai des enfants
- Je n'ai pas d'enfant

MON PARCOURS :

Année où je suis arrivé-e en France :



Année où j'ai signé le Contrat d'intégration républicaine :

J'ai suivi la formation civique : OUI NON

Mon titre de séjour :

- « Vie privée et familiale »
- « Bénéficiaire de la protection internationale » (BPI, réfugié-e)
- « Bénéficiaire de la protection temporaire » (déplacés d'Ukraine...)
- « Bénéficiaire de la protection subsidiaire »
- Visa long séjour valant titre de séjour « salarié »
- Carte de séjour pour exercer une profession commerciale, industrielle ou artisanale
- Certificat de résidence pour Algérien
- Carte de résident
- « Travailleur temporaire »
- « Regroupement familial »
- « Passeport talent »

MON AVIS SUR L'ATELIER :

Arbre des humeurs :

→ Au début de l'atelier : j'étais le personnage n°.....

→ À la fin de l'atelier : je suis le personnage n°.....



Ce que j'ai pensé de l'atelier (entourer) :



Je n'ai pas du tout aimé



Je n'ai pas aimé



Je ne sais pas



J'ai bien aimé



J'ai adoré

Une action que je veux mettre en place après l'atelier (exemples : appeler une association, discuter avec mon/ma conjoint-e, lire le violentomètre...) :

Comment j'ai connu les ateliers :

- Ligue de l'Enseignement
- OFII
- Autre → Nom de la structure

BILAN D'UNE PREMIÈRE ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION - 2024/2025

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à travers 102 fédérations départementales qui accompagnent des associations présentes dans 24 000 communes.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyen·nes.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun·e et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous !
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



WWW.LALIGUE.ORG

Soutenu
par



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

**toutes
et tous
égaux**

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire